


Dialogue

Bulletin d'Informations Municipales

CAUDRY



**Voyage annuel des seniors
au Tréport le mercredi 27 mai 2009**



**Bonnes
Vacances !**

Chaque Caudrésien peut envoyer des articles qui pourront être diffusés dans DIALOGUE en fonction de leur intérêt.

Ceux-ci sont à adresser au :

Service Communication

Mairie Annexe 2

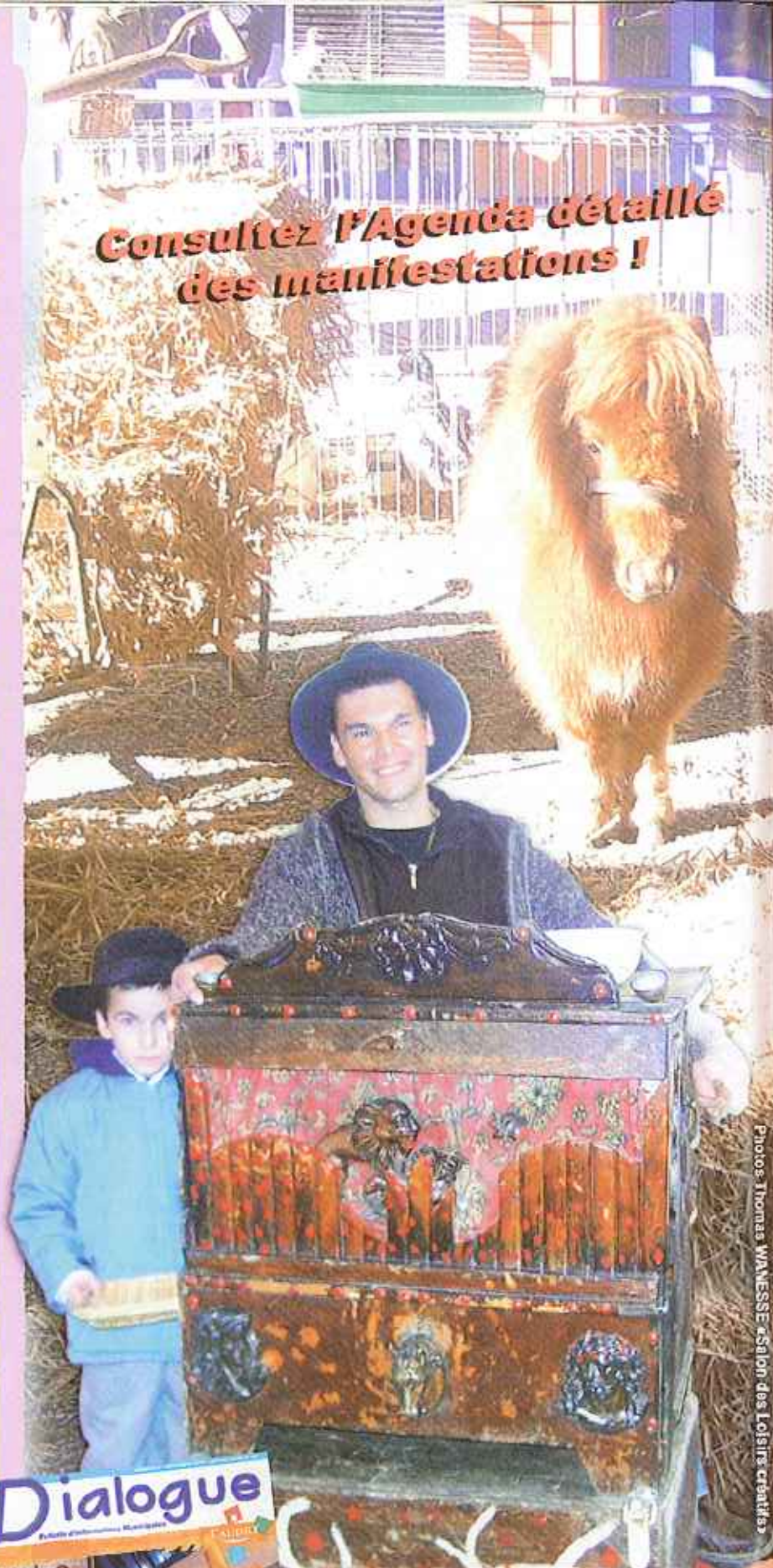
rue Marliot

Ils seront soumis pour approbation
au Directeur de la Publication.

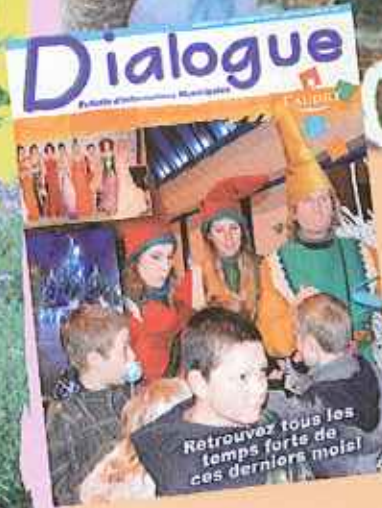
Retrouvez toute
l'actualité riche
et variée de votre
commune ainsi que
**L'AGENDA DES
MANIFESTATIONS**

Édito	Page 1
Vie Locale	Pages 2 à 7
Expression Libre	Pages 8 et 9
Famille : dossier spécial	Pages 10 et 11
En bref	Pages 12 à 18
Environnement : pouceilles infos	Pages 19 et 20
La Plume Verte	Pages 21 à 24
Vie Sportive	Pages 25 à 27
Info Logement	Page 28
Santé	Page 29
Vie Économique	Page 30
Travaux	Page 31
Pêle-Mêle	Pages 32 et 33
Vie Associative	Page 34
Petite Enfance	Page 35
Avenir Jeunes	Page 36
Vie Culturelle	Page 37
Pêle-Mêle	Page 38
Agenda	Pages 39 à 42
Cinéma Le Millénium	Page 43
Encombrants	Page 44
État-Civil	Page 45

Bulletin d'information de la Ville de CAUDRY
Directeur de la publication Guy BRICOUT
Rédaction : A. MEULAND-DHOLLANDE, L. HOËZ.
Photos : Y. LORRIAUX,
SERVICE COMMUNICATION et Gérard RENQUET
Impression : Imprimerie DANQUIGNY
Numéro ISSN : 1265-8065
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2009



Consultez l'Agenda détaillé des manifestations !



Chaque Caudrésien peut envoyer des articles qui pourront être diffusés dans DIALOGUE en fonction de leur intérêt. Ceux-ci sont à adresser au :
Service Communication
Mairie Annexe 2 - rue Marliot.
Ils seront soumis pour approbation au Directeur de la Publication.

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

L'été approche. Je vous souhaite d'être en forme pour le goûter pleinement.

Caudry se porte bien, mis à part les problèmes rencontrés sur la Place que nous nous employons à résoudre, qui sont limités en superficie mais qui nécessitent de nombreuses expertises. Il s'agit vraisemblablement de la rupture d'une canalisation d'eau potable à côté de la Banque Populaire du Nord qui a entraîné un ravinement en sous-sol vers les souterrains situés de l'autre côté de la place et qui allaient de la mairie à l'ancienne église (située à l'emplacement du café Bellevue). Il ne s'agit donc pas d'éboulements de souterrains mais de constitution de cavités dues à l'eau.

Vous avez pu constater que de nombreux travaux ont commencé à Caudry; d'autres vont suivre très prochainement :

- La construction du Centre de Secours et d'Incendie rue du Bois Dupont.
- Zone industrielle : l'extension des 35 hectares de la zone industrielle est partiellement achevée, la construction de l'entreprise ACET (mécanique) va commencer très prochainement.
- Démolition de l'ancien lycée Jacquard.
- Zone commerciale : hôtel, Buffalo Grill, ensemble commercial sur la droite de Leclerc.
- L'EHPAD ou maison de retraite privée rue Ambroise Paré.
- Modernisation, humanisation, mise en sécurité de l'école Janssoone aidées par l'ANRU, dossier enfin abouti après des années de travail.
- Parking à l'emplacement de Don Bosco.

Et pourtant les taux d'imposition locaux n'ont pas augmenté depuis 5 ans et l'endettement diminue régulièrement. Ceci est possible grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement et à une amélioration de nos bases d'imposition, conséquence du dynamisme Caudrésien.

Nous ne négligeons pourtant pas notre population quelque soit son âge : voyage des seniors au Tréport, voyage à la mer des familles en difficulté, classes de neige, création de parcs de jeux.

Nous espérons que chaque Caudrésien puisse s'épanouir et se distraire à Caudry en particulier ceux que la chance a momentanément abandonné.

Bonnes et heureuses vacances d'été.

Cordialement,

Meilleurs Sentiments

Guy BRICOUT

Maire de Caudry
Conseiller Général du Nord

Recensement Militaire

JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



Même si la loi du 28 octobre 1997 fait disparaître le Service National, l'opération du recensement reste obligatoire, d'autant que l'attestation qui est remise à cette occasion est nécessaire pour se présenter à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire par exemple). Cette démarche permet également l'inscription d'office sur la liste électorale à l'âge de 18 ans. Les jeunes gens nés entre le 1^{er} janvier 1993 et le 30 juin 1993 sont donc invités à se présenter en Mairie en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire de la 2^{ème} période de l'année 2009. Pour ce faire, ils sont invités à se munir, en priorité, du livret de famille de leurs parents ou, à défaut, d'une pièce d'identité.

JEAN-FRANÇOIS SAUTIÈRE
Administration Générale

Du passeport électronique au passeport biométrique

Depuis le 12 mai 2009, la Ville de Caudry procède au recueil des passeports biométriques. Désormais, lorsqu'une personne souhaite obtenir un passeport elle doit se rendre dans une des 37 communes du département du Nord. Pour l'arrondissement de Cambrai les communes habilitées sont Cambrai, Caudry et Le Cateau*.

Ces nouveaux titres comportent une puce sécurisée dans laquelle sont enregistrées les informations concernant l'état civil de la personne, sa photo et ses empreintes digitales.



La collecte des empreintes digitales est une mesure qui a été adoptée afin de limiter les risques d'usurpation d'identité ou de falsification des passeports.

Il faut préciser qu'au-delà des empreintes de deux doigts qui seront enregistrées dans le composant électronique, il sera en réalité procédé au recueil de l'empreinte de huit doigts de tout demandeur de passeport.



Mme PAMART et M. SAUTIERE, du Service de l'Etat civil durant la 1^{ère} journée de mise en route des passeports biométriques



Pour obtenir un passeport biométrique : se munir des pièces nécessaires (la liste est disponible en mairie ou sur www.nord-pas-de-calais.pref.gouv.fr), d'une photographie d'identité aux normes, et se rendre en mairie de Caudry du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

* et à compter du 28 juin, partout en France

Faustine BALLESTEROS
Directrice de l'Administration Générale et des Affaires Juridiques



Mme Ballesteros et le Service de l'Etat civil de la Mairie de Caudry présentant le dispositif du passeport biométrique aux communes avoisinantes

Recensement de la population

LE RECENSEMENT EST UTILE A CHACUN DE NOUS

Comment ça marche ?

À quoi sert le recensement de la population ?

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants, sur leurs caractéristiques, et des informations sur les logements. Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). La population est aussi un élément déterminant pour le calcul de plusieurs dotations comprises dans la dotation globale de fonctionnement.

Qui organise le recensement ?

Le recensement est une compétence partagée de l'État et des communes. Les communes ont désormais la responsabilité de préparer et de réaliser les enquêtes de recensement (recrutement des agents recenseurs, encadrement direct et suivi des agents recenseurs, gestion de la collecte).

Quel est le rôle de l'INSEE ?

L'Insee organise et contrôle la collecte des informations. Il exploite ensuite les questionnaires, établit et diffuse les chiffres de population légale de chaque collectivité territoriale et de chaque circonscription administrative.

Comment se déroule une opération de recensement ?

Un agent recenseur, employé par la commune, vient à votre domicile pour vous déposer un bulletin individuel. Vous pouvez le remplir et le remettre directement à l'agent ou le conserver. Dans ce cas, l'agent repassera à votre domicile pour le récupérer.

Si je ne souhaite pas remettre mes questionnaires à l'agent recenseur ?

Dans ce cas, vous pouvez les transmettre directement à la direction régionale de l'INSEE.

Les réponses au recensement sont-elles obligatoires ?

Oui. La loi du 7 juin 1951 rend obligatoire la réponse aux questionnaires. Elle prévoit une amende en cas de refus de répondre.

Les questionnaires sont-ils anonymes ?

Oui, bien sûr. En contrepartie du caractère obligatoire de la réponse, l'INSEE assure la confidentialité des informations. Tenu au plus strict secret professionnel et agissant sous le contrôle de la CNIL, l'INSEE est le seul destinataire de toutes les informations recueillies et ne peut les communiquer à quiconque.

Mais alors pourquoi le bulletin individuel que l'on doit remplir est-il nominatif ?

Le bulletin individuel comporte effectivement le nom et le prénom de la personne ainsi que des questions sur son âge, son niveau d'études, son lieu de naissance, son activité professionnelle. Le nom et le prénom sont nécessaires lors des opérations de collecte des informations pour éviter de recenser la même personne plusieurs fois. Cependant, le nom et le prénom ne sont pas enregistrés dans le fichier informatisé constitué par l'INSEE.

De plus, le caractère nominatif des documents a pour objet de vous permettre d'exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Pourquoi recueillir le nom et l'adresse de l'employeur ?

Ces informations permettent de déterminer le secteur économique dans lequel travaille la personne concernée. L'adresse est utile pour connaître les déplacements domicile-travail et ainsi favoriser la prise de décisions en matière de transports et d'équipements publics.

Le maire peut-il utiliser les informations ainsi collectées ?

Non. Les communes n'ont pas le droit de conserver et d'utiliser pour leur propre compte les informations du recensement. Elles n'ont pas non plus la possibilité de distribuer à cette occasion des formulaires destinés à créer ou mettre à jour des fichiers municipaux. Sur ce point, la CNIL est très vigilante et peut procéder à des contrôles pendant le déroulement du recensement.

En quoi consiste la nouvelle méthode de recensement ?

Avant 2004, la méthode de recensement consistait dans un comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans. Désormais, un échantillon de la population est recensé chaque année. La collecte annuelle porte sur un échantillon d'adresses tirées au hasard et représentant environ 8 % de la population. Au bout de 5 ans, l'ensemble du territoire de chaque commune est pris en compte, et 40 % environ des habitants de ces communes sont recensés. Les statistiques élaborées à partir des enquêtes de recensement sont représentatives de l'ensemble de la population. La fréquence de la collecte est donc annuelle, c'est une enquête par échantillon.

Quel est le chiffre officiel de la population caudrésienne ?

Caudry compte officiellement 13 798 habitants (population au 1^{er} janvier 2006) contre 13 697 en 1999, soit une hausse de 0,74%. Avec la nouvelle méthode de recensement, l'INSEE publiera désormais un nouveau chiffre de population tous les ans.

Quand aura lieu la prochaine opération de recensement ?

La collecte débutera le 21 janvier 2010 et se terminera le 27 février 2010.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Sautière, Direction de l'Administration Générale - Mairie de Caudry. Outre le recensement de la population, l'INSEE publie les chiffres relatifs aux naissances et décès de chaque commune. Ces chiffres sont établis sur la base des bulletins d'état civil transmis par la mairie. Ainsi, pour l'année 2007, à Caudry il y a eu 202 naissances et 158 décès.

Faustine BALLESTEROS

Directrice de l'Administration Générale et des Affaires Juridiques



Infos carrières militaires

Pour obtenir des renseignements concernant les carrières militaires pour l'Armée de Terre ou pour l'Armée de l'Air, deux permanences sont assurées au Centre d'Information et d'Orientation : C.I.O. Tél : 03 27 81 25 85, situé 5 rue de l'Aiguille à CAMBRAI, selon le planning suivant :

-C.I.R.A.T

(Centre d'Information et de Recrutement de l'Armée de Terre).



Tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 16h, sans rendez-vous

-C.I.R.F.A

(Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées Air)

Les 1^{er} et 2^{ème} mercredis du mois de 9h à 12h uniquement sur rendez-vous au numéro suivant : 03 20 55 25 41



Jean-François SAUTIÈRE
Administration Générale

Salon du Mariage, de l'Élégance & de la Dentelle Une Grande réussite !

Fleuristes, traiteurs, pâtisseries, chocolatiers, coiffeurs, esthéticiennes, photographes, bijoutiers, imprimeurs, listes de mariage et bien sûr robes de mariées ou de cérémonies pour les dames et costumes pour les hommes... Ce sont vingt et un représentants réunis à la salle des fêtes du Pôle Culturel qui se sont mobilisés les 21 et 22 mars 2009 pour que le «Salon du Mariage, de l'Élégance et de la Dentelle» - manifestation organisée par l'U.C.A.C. avec le soutien logistique et financier de la municipalité - soit une grande réussite.

Le succès était au rendez-vous, étant donné que ce salon, dont l'entrée était gratuite, a accueilli durant deux jours de très nombreux visiteurs apparemment enchantés tant des produits présentés dans des stands très joliment décorés par les services techniques municipaux que du spectacle de danse proposé par le groupe «Esquiss» le samedi 20 et des 2 défilés de mode organisés le dimanche, point d'orgue de cette manifestation. En effet durant trois quarts d'heure, les mannequins ont rivalisé d'élégance, présentant de superbes robes de mariée mais aussi de très jolies toilettes de cérémonie mises en valeur par de ravissantes compositions florales, ainsi que des coiffures et maquillages éblouissants.

De quoi faire rêver bien des futur(c)s marié(e)s! Les organisateurs de ce salon avaient voulu ainsi assurer la promotion de notre Dentelle locale. D'où l'idée d'associer le Musée des Dentelles et Broderies qui ce jour là était ouvert gratuitement ! En bref, une grande réussite qui s'inscrit dans le cadre de la politique de redynamisation du Centre Ville menée actuellement par la municipalité.

Mme Agnès Béranger, Adjointe au Maire, chargée de l'Action Économique, de l'Artisanat et du Commerce vous donne d'ores et déjà rendez-vous les 27 et 28 février 2010 pour une nouvelle édition de ce salon!



À l'initiative de Paul DELVA, un Salon des Loisirs Créatifs s'est tenu à la salle des fêtes les 14 et 15 février derniers. Une quarantaine de stands montraient comment occuper ses loisirs et tout ce que l'on pouvait créer avec du bois, du papier, du tissu ou de la laine... À l'extérieur, un exposant montrait son amour des animaux de la ferme tandis que les passionnés de vieilles voitures exposaient leurs trésors. Face au succès rencontré, gageons que cette manifestation sera reconduite l'année prochaine !...

Photos Thomas WANESSE



M. Vermeil, Mme Ethuin, Mme Béranger, M. Bricout et M. Paul Delva, l'organisateur talentueux du salon - Photo Y. Lorriaux.

Le droit d'expression des conseillers municipaux

Charte de bonne conduite dans la rédaction des écrits destinés au Journal Municipal « DIALOGUE »
Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :
MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN
lors de la séance du Conseil Municipal du 26 novembre 2002.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité.

↳ Droit de réponse immédiat

Chaque groupe reçoit avant la publication les textes et peut répondre immédiatement mais seulement en cas d'anomalie flagrante.

Ensemble pour Caudry

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

Le conseil municipal du 26 mars 2009 a été consacré au vote du budget présenté par Mme Béranger, adjointe aux finances et qui a été approuvé par la totalité des membres de notre groupe et l'abstention des autres élus.

Pour la cinquième année consécutive les taux d'imposition n'augmentent pas et restent parmi les plus faibles des communes de notre strate régionale ce qui nous pénalise d'ailleurs car l'Etat nous reproche de ne pas solliciter suffisamment le contribuable local et diminue notre Dotation Globale de Fonctionnement. Nous perdons des recettes parce que les taux sont trop faibles !

Peu de villes ont un dynamisme comme le nôtre sans que le contribuable n'en paie.

Nous ne sommes malheureusement pas les seuls à figurer sur votre avis d'imposition. Le Conseil Général et le Conseil Régional qui lèvent l'impôt local ont fortement augmenté leurs taux ce qui pèse sur votre feuille d'imposition.

Conseil Général	1 an		5 ans	
	2009	2005-2009	2005-2009	2009
Taxe d'habitation	+ 12,4 %	+ 31,7 %		
Taxe sur le foncier bâti	+ 18,6 %	+ 39 %		
Taxe professionnelle	+ 18,6 %	+ 50 %		

Conseil Régional	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Taxe sur le foncier bâti	+2,34 %	+ 3,6 %	+14,55 %	+ 2,2 %	-	+3,51 %
Taxe professionnelle	+ 2,423 %	+3,71 %	+14,65 %	+3,125 %	-	+ 4,95 %

Pendant le même temps, la ville n'a pas augmenté ses taux.

Au niveau de l'endettement, nous diminuons régulièrement. En 1995, le pourcentage des remboursements d'intérêts par rapport aux dépenses de fonctionnement était de 11,47 %, il n'est plus que de 5,26 %. Cette année encore le capital emprunté diminuera de 200 000 € au moins. Le capital restant dû au 31/12/2008 est sensiblement le même que celui dû au 31/12/2000 et ce malgré l'inflation. Ceci est dû au fait que la gestion se fait au plus près. Nous allons lancer des études pour diminuer encore plus toutes les dépenses de fonctionnement en ciblant cette année les dépenses de chauffage des bâtiments. Nous sommes une des rares communes à avoir un élu affecté aux marchés et aux économies.

Nous maintenons aussi pour ce faire, une politique de remise en état des bâtiments (Bourse du travail, école Janssoone, rénovations aidées par l'ANRTI, Police Municipale).

Nous continuerons à chercher des subventions pour réaliser nos travaux. Ex : vidéo protection où nous avons perçu à nous seuls, la moitié de la subvention départementale pour cette action. Nous sommes subventionnés pour la démolition du lycée Jacquard.

Actuellement beaucoup de chantiers sont réalisés sans intervention du budget général :

- Centre de Secours et d'Incendie, rue du Bois Dupont (don du terrain)
- F.I.P.A.D., maison de retraite rue Ambroise Paré (le terrain leur a été vendu).

En résumé, la fiscalité limitée fait que les investisseurs s'intéressent à notre commune. Caudry change et se développe. L'effort va être intensifié pour embellir, sécuriser notre ville et réaliser des travaux de proximité. Ainsi, le parc de jeux rue Ronsard a été refait et d'autres sont à l'étude afin que toute notre population, surtout les plus démunis, trouve dans notre commune des centres d'intérêts et de loisirs.

Bonnes vacances.

Très Cordialement,
Le Maire de Caudry,
Conseiller Général du Nord,
Guy BRICOUT.

Caudry pour tous, Caudry Autrement.

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

En conseil municipal nous ne pouvons nous exprimer que sur les sujets à l'ordre du jour, la presse s'en fait en partie l'écho selon la place dont elle dispose. Nos interventions sont consultables sur les procès verbaux en mairie. Nous tenons cependant à vous préciser certains de nos points de vue. Dans le contexte actuel de dégradation économique, de plus en plus de Caudrésiens doivent faire face à des difficultés sociales plus ou moins importantes : perte d'emploi, chômage partiel, crainte de l'avenir, coût de la vie, problèmes scolaires etc, c'est ici et maintenant qu'il faut agir ! Les grands projets pour le Cambrésis qui produiront leurs effets dans cinq à dix ans voire plus, sont certes intéressants pour Caudry mais ne règlent pas les problèmes actuels des Caudrésiens.

C'est pourquoi nous sommes très attentifs aux aspects financiers de la gestion municipale et à l'utilisation de l'argent public.

Nous souhaitons une orientation des dépenses en direction de toutes les catégories de la population qui prenne en compte par exemple :

-Les difficultés spécifiques des jeunes à la recherche d'un emploi, avec par exemple, une création d'un fonds d'aide au permis de conduire.

-Les besoins accrus du CCAS et des associations caritatives qui doivent faire face à une augmentation des personnes tombant dans la précarité du fait de la crise et, pour le CCAS, à l'augmentation des frais liés à la mise en place du RSA (Revenu de Solidarité Active).

-Les besoins de formation des « nouveaux emplois aidés » et la possibilité d'en embaucher à la fin de leur contrat.

-Les problèmes récurrents de vie quotidienne des Caudrésiens, jamais réglés comme, par exemple, les inondations saisonnières de la rue Aristide Briand entre autre. Sur ce dernier sujet rappelés que l'équipe actuelle a fait campagne en 1995 sur le thème « plus d'inondation dans la rue Aristide Briand ». Près de 15 ans plus tard le problème n'est toujours pas réglé. Pourtant dans ce même temps on a su couvrir Caudry de nouvelles résidences, d'un centre commercial important et... oublier les inondations ! Il est grand temps d'agir enfin efficacement pour que cessent ces nuisances insupportables !

C'est pourquoi aussi nous sommes très attentifs aux orientations du développement et de l'aménagement de Caudry, et à celles de la politique du Logement.

Caudry semble livrée aux promoteurs, des logements locatifs restent vacants constituant, à terme, un appel d'air pour l'extérieur tandis que beaucoup de personnes ne trouvent pas de terrains pour construire une maison, qu'une partie de l'habitat ancien se dégrade...

Autre préoccupation des Caudrésiens : La déchèterie.

Il y a quelques années, la ville s'est dotée rue Edison, d'une déchèterie très rapidement transférée rue de la sucrerie. Après bien des travaux d'aménagement, la gestion de ce service très utile a été confiée à la communauté de communes qui s'est empressée de s'en débarrasser au profit du SLAVED dont le siège se situe à Douchy les mines.

Depuis les Caudrésiens ne retrouvent plus la gratuité affirmée par les Maires et le SLAVED.

Un Caudrésien fait réaliser des travaux par un artisan résidant hors de la communauté et lui demande tout naturellement de le débarrasser des gravats. Pour éviter toute contestation, il l'accompagne à la déchèterie muni de sa carte d'accès. L'employé du SLAVED se fait alors tirer l'oreille et exige un règlement de 25 euros par mètre cube transporté. Ce Caudrésien ne va tout de même pas faire l'acquisition d'une remorque pour un transport occasionnel ! Le même employé du SLAVED conseille discrètement à l'artisan de payer et de récupérer les 25 euros par une facturation au client. Devant la gratuité affirmée, c'est une tromperie, pour ne pas dire une arnaque !

Malgré les difficultés de l'époque nous vous souhaitons sincèrement de passer des vacances agréables, au loin ou en profitant des loisirs qu'offre Caudry ou les environs.

Cordialement,



Christine Marande-Podevin



Gérard Bezin



Micheline Ruquois



Christian Dervaux

« Pour une gestion plus adroite »

Comme chaque année, il y a quelques semaines, nous, je parle bien sûr des membres du conseil municipal, avons voté le budget 2009 de la ville de Caudry.

Comme chaque année, nous avons discuté longuement sur certains points qui demandaient à être éclaircis.

M. le Maire, vous trouverez ci après, mon intervention au nom de la liste « Pour une gestion plus adroite ».

Une fois de plus, M. le Maire vous nous proposiez un nouvel exercice d'équilibriste pour ce budget 2009 qui est encore plus ambitieux sur le plan investissement que les années précédentes. Peut-être était-il un peu forcé ou un peu gonflé suite à votre volonté d'inscrire notre ville dans le dispositif du plan de relance de l'économie relatif au FCTVA, que j'ai d'ailleurs voté au dernier conseil municipal.

Je dis « un peu gonflé » parce que par exemple une aire de jeux au quartier Maupassant pour 240.000€ soit 1.5 million de francs, je trouve cela très cher, alors que je suis tout à fait d'accord sur le principe. Avec les normes européennes de plus en plus exigeantes, ne serait-il pas plus intelligent de les louer ou de négocier leur reprise à chaque nouvelle excentricité de l'Europe ?

Dans le dernier Dialogue du mois de février, j'insistais sur le fait qu'il était important de rester Rigoureux, Modeste, Économe et surtout Patient parce que cette année allait être extrêmement difficile et maussade pour nos concitoyens caudrésiens et d'ailleurs pour la France entière. Cependant, je dois bien avouer qu'à la lecture de ce budget 2009 aucune crise d'urticaire ou autre réaction allergique ne s'est manifestée.

Alors bien entendu :

-Je pourrais, comme chaque année pointer fermement du doigt l'encours de la dette de notre ville qui reste toujours supérieure de plus du double la moyenne de la Région et du Département, et que sa diminution me paraît fort malsaine.

-Je pourrais aussi expliquer de long en large les effets pervers des subventions que vont chercher Mr le Maire et Mr Bajodek à l'Europe, la Région, le Département etc... Je rappelle que nous parlons ici d'argent public et qu'il soit prélevé par la ville, par la Région ou le département sous forme d'impôts il provient toujours au départ du porte-monnaie des contribuables. C'est pour cela que lors du débat d'orientation budgétaire, j'avais avec un peu d'humour mais très objectivement fait remarquer que Caudry était en partie responsable de la spectaculaire hausse fiscale du département pour 2009 (vu le nombre de subventions que celui-ci nous a accordées). Ce que le département minimise expliquant que pour 1000€ de taxe d'habitation cela ne faisait que « 29€ » d'augmentation, comme si les habitants du Nord avec un taux de chômage toujours supérieur à la moyenne nationale pouvaient encore supporter cela.

Tout ceci pour dire que :

-NON votre budget n'est pas parfait,

-OUI il y a toujours des choses qui pourraient être améliorées, même si je respecte votre politique ambitieuse pour notre ville. C'est vrai cela fait 5 ans que vous n'augmentez pas les impôts mais vous auriez dû aller au bout de la démarche et avoir le courage de réduire les taux communaux afin de compenser l'augmentation des buses pour qu'au final cette année les Caudrésiens ne payent pas plus d'impôts que l'année précédente.

Pour toutes ces raisons, Mr le Maire, je m'abstiendrai pour ce budget 2009 ».

Pour finir, d'ici quelques semaines nous entrons dans la période estivale. Certains parmi vous auront la chance de partir en vacances mais pour beaucoup d'autres les vacances consisteront à rester à Caudry city.

De nombreuses animations, telles que le centre aéré, sont proposées aux enfants qui ne partent pas, où dont les parents travaillent.

Comme chaque année le moment des inscriptions arrive et certains enfants n'auront pas la chance d'en profiter faute de place.

Chaque année il y a de plus en plus de demandes y compris d'enfants des villages aux alentours parce que les Mairies n'ont pas de Centre Aéré. Ces personnes sont souvent d'ailleurs sur listes d'attente car la priorité reste aux Caudrésiens, surtout en juillet où il y a énormément de demandes.

Je pense qu'une réflexion doit être faite, à savoir que la compétence « Centre Aéré » devrait être confiée à la Communauté de Communes.

Mélanie ETHUIN, Conseillère Municipale
« Pour une gestion plus adroite », Conseillère Régionale



Fonds de Participation des Habitants

Pour enfin réaliser des projets, faire bouger sa commune,
Le FPH peut apporter une aide financière !!!

De l'idée au projet ...

Vous habitez Caudry :

Quartier Maupassant, Quartier Ronsard,
Quartier Négrier, Centre-ville, Etc, ...

Vous êtes en association ou un groupe de personnes,

Vous avez une idée, un projet pour votre quartier :

- fêtes et animations de quartier
- sorties familiales, culturelles, sportives ou éducatives
- échanges et solidarité entre les quartiers
- achats de petit matériel pour votre projet
- formation, concertation et information des habitants

Ayez le bon réflexe !!!

Pour vous aider à concrétiser votre projet (après acceptation de votre dossier par les membres du Comité de Gestion).

Le Fonds de Participation des Habitants (FPH) peut vous apporter une aide financière, pouvant aller jusqu'à 1000€ correspondant à 60% du montant total du projet.

Comment faire?

Etape 1

Vous construisez votre projet.

Votre projet part d'une idée collective qui vise à apporter une dynamique de quartier.

Une fois votre projet formulé, vous remplissez un dossier de demande de F.P.H.

Vous pouvez vous faire aider par l'une de ces associations pour remplir votre dossier (voir liste de droite).

Vous déposez votre dossier au siège d'Avenir Jeunes 8 rue Marliot, 8 jours minimum avant la date de réunion du Comité de gestion (calendrier joint dans le dossier).

Etape 2

Vous présentez votre projet.

Vous serez invité à rencontrer le Comité de Gestion pour lui exposer votre projet (environ ¼ heure). Il écoutera votre intervention, étudiera votre demande et prendra sa décision en tenant compte des objectifs et selon des critères d'attribution précis repris dans le règlement intérieur du F.P.H.

Etape 3

Vous obtenez une réponse immédiate.

L'attribution s'effectue le jour de la présentation du projet. Le versement de la subvention sera fait sur présentation des factures.

Vous réalisez le projet et vous faites parvenir au Centre Social Marliot à Caudry un bilan de votre action, accompagné de photos et si possible d'articles de presse, au plus tard dans le mois qui suit la fin de l'action.

Où trouver les dossiers FPH ?

- > Au Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs de Caudry
Rue Camille Desmoulins à CAUDRY
- > Au Centre Social Du Bellay
14/2 rue Clément Marot Résidence du Bellay à CAUDRY
- > À la Maison des Jeunes
71 rue Blanqui à CAUDRY
- > Au Centre Social Marliot
8 rue Auguste Marliot à CAUDRY
- > À la Maison de Quartier Maupassant
rue de Paris à CAUDRY
- > À la Maison des Associations
64 boulevard Jean Jaurès à CAUDRY

Où trouver de l'aide au montage?

- Au Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs
(03.27.85.49.72)
- Au Centre Social Du Bellay
(03.27.76.26.75)
- Au Centre Social Marliot
(03.27.75.84.11)
- Ré-Actif - 155 rue Barbusse à CAUDRY
(03.27.85.11.31)

Où déposer les dossiers FPH?

Au Centre Social Marliot - 8 rue Auguste Marliot.

Voici quelques exemples de ce que le Fonds de Participation des Habitants (FPH) a permis de réaliser :



Photo 1 : La soirée Karaoke qui a permis de financer 10 projets de vacances familiales



Photo 3 : Gouter pour l'Épiphanie : une rencontre conviviale avec les résidents de la Maison de Retraite Léonce Balart



Photo 2 : Repas «Noël de la Solidarité» : 80 personnes du Quartier Maupassant se sont retrouvées pour passer Noël ensemble...



Photo 4 : La visite du Salon Marie Claire : les participantes sont allées chercher des idées de réalisations manuelles pour le Marché de Noël

Mais aussi le Loto familial dont les bénéfices récoltés ont permis de faire partir 15 familles en vacances à la mer...

et bien d'autres choses encore !



Fonds de Participation des Habitants



dossier déposé le :
à remettre au Centre Social Marliot - 8 rue Marliot



Titre de votre projet :

Quartier:

Date et lieu de l'action :

PERSONNE(S) RESPONSABLE(S) à contacter (nom, adresse et n° de téléphone) :

NOMBRE (approximatif) de personnes concernées par ce projet :

dont environ Adultes, Adolescents et Enfants de moins de 12 ans

OBJECTIFS :

DESCRIPTION RAPIDE DU PROJET (comment il va se dérouler) :

Eventuellement, association et/ou personne(s) ayant aidé au montage du projet :

Budget prévisionnel. Indiquez à gauche les dépenses que vous comptez faire et à droite l'argent dont vous disposez.

Prévoyez si possible, une part de votre participation personnelle = autofinancement

Dépenses		Recettes	
Location(s) de matériel (à détailler ci-dessous)		Autofinancement	
-			
-		Aide demandée au FPH	
-			
Frais de transport		Autres financements	
Alimentation			
Achat de matériel (à détailler ci-dessous)			
-			
-			
-			
Assurance			
Tickets d'entrée			
Tracts, affiches			
Taxes			
Photos			
TOTAL		TOTAL	



En bref... par Y.L.

...Du changement à B.L.C... Lors de l'Assemblée Générale de la radio locale B.L.C., le président Zéphir BRICOUT a annoncé un certain nombre de changements à l'antenne après 27 ans de fonctionnement. Tout d'abord sa licence d'émission a été renouvelée pour 5 ans. D'autre part les annonces publicitaires sont maintenues restreintes à 45 minutes par jour. Mais il y aura toujours 90% de chansons françaises sur les ondes, assurés par vingt cinq animateurs bénévoles.

...Le Noël des anciens... Début février, au théâtre a eu lieu l'après-midi récréative réservé aux aînés, c'était bien le Noël des Anciens ! Des associations locales ont apporté leur concours bénévole : le cercle Gérard Philippe de l'Amicale Laïque, l'école de danse de Cécile Avio, l'Association «Esquiss» avec ses danseurs et un groupe de hip hop qui apparemment marche ou plutôt tourne sur la tête. L'animation était assurée par Bernard VERMEIL qui a sorti de nombreuses histoires drôles de sa poche.

...Générosité au Fifty-One Ladies... Janine MORELLE, la présidente du Fifty-One Ladies et quelques membres de l'association sont venus remettre un chèque de 551 € à l'association Avenir Jeunes du Quartier du Bellay. Ces derniers avaient présenté, autour de la lecture, un projet qui a été retenu par le Fifty-One Ladies.

...Noces d'or des époux Gustave DOISY et Monique BROUTTA... Gustave DOISY a épousé Monique BROUTTA il y a cinquante ans. Il a travaillé chez Seydou Michau comme tisseur puis chez dans les Ets Coquelet et aussi chez les Coopérateurs d'Escaut et Sambre. Son épouse a travaillé durant 46 ans en qualité de finisseuse aux établissements Laudo. Ils ont eu une fille qui a son tour leur a donné trois petits enfants.

...A la Carpe Caudrésienne... La Carpe Caudrésienne est présidée par Marc Fontaine avec Gilles Leroux, trésorier et Charles Charles, secrétaire. L'association a un effectif de près de 500 adhérents. Ils peuvent pêcher à la Base de Loisirs et au Canal de Catillon.



...La générosité des commerçants du marché... La présidente du Syndicat des commerçants du marché Charline BRASSENS, accompagnée de la Trésorière Irène RÉMY et du Vice-Président Jean-Noël LÉVÊQUE, est venue apporter un chèque de 950 € au profit du C.C.A.S C'est le résultat de la participation de ces commerçants qui ont montré leur générosité à l'occasion de la Braderie de la Ste Maxellende.

...S'exprimer contre les addictions... Une exposition a eu lieu en février au Pont des Arts. 400 jeunes des établissements scolaires et sociaux du Cambrésis se sont exprimés sous forme de dessins et de maquettes. Ils ont montré de cette façon leur réaction et leur refus de drogues, alcool et cigarolles. A cette occasion, le Fifty-One Ladies a remis un chèque de 551 €. Cette somme permettra de faire venir des classes de collège à l'exposition.

...AG du photo-club de l'Amicale Laïque... Le club fort de 24 adhérents a tenu son assemblée générale en présence du président de l'Amicale Laïque et de l'Adjointe à la Culture. Les activités du club ont été détaillées. Toujours initiation au développement argentique sur papier noir et blanc sous la responsabilité de Michel BRASSART. Une nouvelle section photo numérique est animée par Raymond MERLOT assisté de Pascal TELLIER. Le bilan des expositions passées a été fait et les perspectives des prochaines ont été présentées.

...AG de l'Harmonie Municipale... Lors de l'assemblée générale, le président Germain SANTER s'est félicité de la bonne santé de l'Harmonie «de plus en plus performante» et renforcée par l'accueil d'une dizaine de nouveaux musiciens. Cléore FRETÉ, le directeur, a présenté les prestations de l'Harmonie seule ou avec celle de Le Cateau, à Caudry ou à l'extérieur, avec l'accueil d'un accordéoniste. Le programme 2009 a été détaillé.

...AG des Feux Follets... En début d'année, particulièrement au cours du 1^{er} trimestre ont lieu les assemblées générales, moment pour faire le point sur l'association concernée. Ainsi, les Feux Follets, créée en 2002, poursuit son chemin en illuminant régulièrement, avec talent, le ciel au cours de manifestations festives à Caudry ou dans les environs. L'AG a été l'occasion pour Serge FONTAINE et son équipe de montrer le matériel sophistiqué dont ils disposent pour allumer les feux en toute sécurité



En bref... par Y.L.

...Le 13 février c'était «Les Chariots d'Honneur»...Les bénévoles s'investissant au théâtre ou au cinéma ont été récompensés. En individuels nous avons Christian PAYEN, Ludovic MARIN, Jacques LERNON, Jean-Pierre CARDON, Willy LENGLET et Raymond CAILLE. Les élus sont venus au micro relater les carrières et investissements de chacun des récipiendaires.

...L'École de Danse de Cécile...A la mi-février en deux séances, les élèves ont montré leur savoir-faire tant en danse classique, qu'en modern'jazz et même en hip-hop. Si les plus jeunes ont été dirigés par les professeurs, les plus expérimentés ont fait preuve d'initiative puisqu'on leur a donné «carte blanche».

...Des collégiens, coureurs remarquables au Collège J. Monnet...Les responsables administratifs et professeurs d'éducation physique ont pu féliciter les collégiens tant pour leurs performances sportives que leur comportement sans reproche lorsqu'ils se sont déplacés pour des compétitions à l'extérieur.

...Assemblée Générale du Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs...212 personnes fréquentent le Réseau d'Echanges. Ils viennent échanger des recettes de cuisine, des travaux manuels, des conseils de jardinage, des conseils pour le tricot ou la couture, de la lecture ou de l'écriture... En ce qui concerne la trésorerie, l'alarme est donnée car des partenaires financiers se retirent et il faut bien payer les permanents qui font tourner les activités de l'association. Le souci des responsables du réseau est donc de maintenir les actions avec des recettes en baisse, ils ont bien de l'énergie mais...

...Des saveurs et des fleurs...Les membres du Lion's Club ont mis en place un salon de la gastronomie à la Base de Loisirs. Cette année, ils ont invité des commerçants qui cultivent ou vendent des fleurs. Rappelons qu'avec l'argent récolté le Lion's Club finance des actions sociales en direction des enfants défavorisés ou participent à l'achat d'un chien d'aveugle.

...Quand le bâtiment va...Ca bouge à Caudry et les maisons poussent comme des champignons aux quatre coins de la ville. La dernière grue a été plantée l'a été rue Charles Gide ou quatre immeubles de deux étages sont en construction. Ils comporteront 120 logements, tous en location.



...Pigeon vole...Une association de colombophiles «le Local Unique» présidée par Hector WATREMEZ et un club «Le Messenger des Dentelliers» présidé par Jacques LIENARD font parcourir la France et même l'étranger proche à leurs champions ailés. Deux fois par an, ils organisent une assemblée générale pour faire le point sur les lois en vigueur et pour donner les programmes des prochains concours. Leur local respectif, avenue Jules Guesde, derrière la SADE.

...A «Caudry Gym Plus»... L'assemblée générale de «Caudry Gym Plus», présidé par Danièle AVICE, a eu lieu à la mi-mars. Satisfaction affichée : les effectifs sont en augmentation. Activités : 15 cours par semaine qui se déroulent à la salle Paul Bert, derrière l'école du nom et à la salle des Tullistes. Une gestion saine, des résultats positifs, que demander de «plus».

...AG de la FNATH...La fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés a tenu son assemblée générale au centre socio-culturel sous la présidence de Jacques CANDELIER. La section compte une centaine d'adhérents. En 2008, 44 permanences se sont mises au service de 265 personnes. Jean-Noël LECOMPTE, avocat conseil, trouve dommage que certains après avoir obtenu satisfaction dans leurs recours disparaissent de l'association.

...Les centenaires de la Cité de la Dentelle...Une résidente de la Maison de retraite Léonce Bajart, Francine VANDERMOETEN-LENGLET, a fêté ses 100 ans. Et c'est en ville que Zélie BÉLOT a fêté ses 100 ans au milieu de sa famille.

...Une nouveauté : création d'un club cycliste...Raphaël JAUREGUY, coureur cycliste au palmarès bien rempli, a pris une initiative originale. Il a présenté son projet en mairie de création d'un club cycliste. Il a reçu l'écho favorable du maire et aussi de Stéphane POUILLY, employé au Conseil Régional. Ce projet original va amener 4 jeunes coureurs équatoriens qui viendront en France du 13 avril au 13 juillet. Avec les 4 autres coureurs du groupe, ils participeront à une trentaine de courses avec l'Union Cycliste Internationale.



En bref... par Y.L.

...Les métiers de la dentelle en difficulté... Une réunion a eu lieu en Mairic en présence du Maire Guy BRICOUT, du Sénateur Jacques LEGENDRE, du Député François-Xavier VILLAIN et des brodeurs et dentelliers du secteur. Catherine DUMAS, Sénatrice chargée de mission sur les textiles d'Art, a fait le point avec les professionnels. Ceux-ci ont exposé leurs doléances. 80% de la production de dentelles part à l'exportation. S'ils sont en difficulté, les dentelliers seront obligés de licencier du personnel. Or, il faut savoir que 5 ans sont nécessaires pour former un tulliste, de plus la main d'oeuvre représente plus de 80% dans l'élaboration du produit. A l'heure actuelle, les brodeurs semblent avoir été partiellement entendus au niveau gouvernemental et un dossier est à l'étude.

...Portes ouvertes à Jacquard... Le lycée a ouvert ses portes aux visiteurs qui ont pu se rendre dans les différents ateliers et dans les salles de l'enseignement général. Ils ont pu découvrir les nombreuses options professionnelles proposées aux lycéens.

...Comment avoir un commerce de centre ville dynamique... Une réunion en mairie a réuni autour du maire, le représentant de la Chambre de Commerce, Franck PONCHART, de la Chambre de Métiers Yves DELSART, des élus et des commerçants du centre ville. Un vaste tour d'horizon a abordé la façon de préserver ces activités de proximité, des moyens mis en place pour les mettre en oeuvre, des aides diverses. Le stationnement des véhicules sera facilité avec deux nouveaux parkings l'un sur l'ancien lycée Jacquard, l'autre sur l'emplacement du bâtiment Don Bosco. Agnès BÉRANGER, adjointe au commerce et à l'artisanat a présenté le projet FISAC, aide à l'animation et à la promotion.

...Fitness G.E.A. assure la gymnastique féminine depuis 40 ans... Lors de l'assemblée générale de la G.E.A., fondée en 1969, les événements de l'année ont été évoqués en présence des créatrices du club : Mmes SOLEAU, BAZIN et LACULLE. Neuf cours par semaine sont dispensés, salle Sautière et salle des Tullistes. La section country opère à la salle Condorcet. 250 adhérentes fréquentent ces cours. Changement : après la démission de la présidente Christiane COURTOIS, c'est Martine DAUCHET qui reprend le flambeau.



...Le club canin... Satisfaction du président Yves MARIN à un récent concours de beauté à Maubeuge, les chiens présentés par le club ont tous été distingués. On a même relevé un premier excellent au C.A.C.S. (certificat d'aptitude au championnat de standard). L'éducation canine se fait le mercredi et le dimanche ainsi que le concours d'obéissance. Date importante, le 7 juin à la Base de Loisirs, journée du chien.

...La sécurité intérieure... Un forum sur la sécurité intérieure a réuni, à la Salle des Fêtes, des représentants de l'État avec le Sous-Préfet, Alain ROUSSEAU, de la Justice avec le Vice-Procurateur de la République, de la Gendarmerie avec le Commandant Piat et le lieutenant Paisin. On a beaucoup parlé des violences, en particulier des violences intra-familiales, des délits comme les vols, les problèmes d'alcoolisme... Les nouveaux outils mis au service des forces de police ont été énumérés et expliqués.

...A l'Office de Tourisme... L'assemblée générale de l'Office de Tourisme a été présidée par Anne-Sophie MERY. Elle a d'abord énuméré les actions accomplies en 2008 puis les projets comme fin mai l'assemblée générale des Offices de Tourisme. Caudry, Cambrai et Le Cateau se sont réunis pour faire un guide touristique. Le Maire, Guy BRICOUT fait à son tour quelques propositions comme l'organisation d'un voyage culturel ou la mise en place d'une signalétique patrimoniale.

...Conseil et finances familiales... L'association présidée par Jean DEBOURGIA vient en aide aux personnes surendettées. Sur l'année, lui et ses deux adjoints ont traité 120 déclarations de surendettement : 25% des dossiers sont à caractère social.

...Un concert original... Le world movies orchestra dirigé par Olivier Eulamanda a séduit beaucoup de monde. La salle du théâtre était remplie. Les auditeurs sont venus écouter uniquement des musiques de films.

...Les amis de la dentelle s'investissent... Jean-Paul LERNON a mis sur pied au Foyer Schweitzer, un défilé de mode. Une grande partie des tenues de dentelle était apportée par le Président, Jean-Paul LERNON. Quelques dentelliers ont complété la collection de 80 robes et de 7 robes de mariées.



En bref... par Y.L.

...Prévenir et dépister la cancer... Avenir Jeunes a beaucoup d'activités tant ludiques que culturelles ou d'apprentissage lecture écriture informatique... Fin Mars avec l'association «Envie», elle a organisé une séance d'information sur le cancer.

...Quel métier plus tard... Chaque année, le collège Prévert organise une matinée de rencontres avec des professionnels de secteurs variés. C'est l'occasion pour les collégiens de poser des questions sur le métier qu'ils envisagent d'embrasser plus tard.

...Caudry d'hier et d'aujourd'hui... L'assemblée générale a été l'occasion de rappeler que 5300 visiteurs sont venus visiter les expositions qui se déroulent toute l'année. Chose remarquable, elles concernent toujours des événements en rapport avec l'histoire locale. Actuellement, chaque Caudrésien pourra se pencher sur son enfance puisque des photos de classe de toutes les écoles de la ville sont exposées.

...Bilan des restos du coeur... Après la dernière distribution, Eugène Allemand a fait le bilan des Restos du Cœur. Quelques chiffres : 354 familles et 898 adultes - 93 000 repas ont été distribués. Pour les caddies du cœur, 2 670 kg de nourriture ont été collectés. Pour la collecte bébé, 800 kg collectés.

...le 1^{er} Mai... Il commence par un défilé qui part de la Place Ernest Plet, se dirige vers le Monument Eugène Fiévet puis se termine à la Bourse du Travail. Là, les syndicats expriment leurs doléances. Dans un deuxième temps, à la Salle des Fêtes, des médailles du travail, argent, or, grand or, vermeil sont distribuées. Il y en avait 41 cette année. En fin de journée, l'Harmonie a donné son concert et distribué aussi ses médailles. 6 musiciens ont été récompensés pour leur présence à l'Harmonie 5 ans, 40 ans, 60 ans.

...Le club de Yoga en AG... Le club de Yoga «Respyrs» a tenu son assemblée générale à la Bourse du Travail. Il est fort de 107 adhérents. La monitrice Marie-Andrée BAILLON donne des cours à Caudry et à Beauvois-en-Cis.

...Traquer les déjections des chiens... Le club cynophile présidé par Yves MARIN fait la chasse aux crottes et par des actions ponctuelles, sensibilise les propriétaires de chiens pour leur faire ramasser les déjections canines. A cette fin, des sachets réservés à cet effet sont distribués.

...Un nouvel établissement pour les personnes âgées... Dernièrement, la première pierre a été posée pour la construction d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées (85 lits dont 14 pour personnes atteintes de la Maladie d'Alzheimer) ainsi que d'un béguinage composé de 9 logements de type 2.



Environnement

Poubelles infos



La collecte et le traitement des ordures ménagères est une compétence de notre communauté de communes (La Communauté de Communes du Caudrésis), compétence qu'elle exerce par l'intermédiaire d'un syndicat, le SYCTOMEC (Syndicat de collecte et traitement des ordures ménagères du Caudrésis). La communauté y consacre un gros budget qu'elle tient absolument à maîtriser en dépit du constat que sa population ne parvient pas à réduire pour l'instant son volume de production de déchets ménagers.

Cette maîtrise financière passe par 2 principes fondamentaux :

- ✱ l'amélioration permanente de la qualité du tri par les ménages, pour augmenter la filière valorisation, source de revenus.
- ✱ la diminution de la fréquence des collectes pour limiter les frais de personnel et surtout de transports, réduisant par la même occasion la production de CO2 (gaz à effet de serre).

C'est dans cette optique qu'a été mis en place le nouveau dispositif :

- Dotation d'une 3^{ème} poubelle - couvercle vert - pour la collecte du verre 1 fois/mois.
- Enlèvement de la séparation pour augmenter le volume dans la poubelle - couvercle jaune - pour collecte des papiers, cartons, bouteilles plastiques et flacons, boîtes métalliques 2 fois/mois.
- Collecte des ordures de déchets putrescibles et autres - couvercle bordeaux - 1 fois/semaine.

5 secteurs de ramassage ont été établis pour Caudry; chaque foyer caudrésien a reçu la liste des secteurs avec les rues correspondantes et le calendrier propre à son secteur.

- LE LUNDI :
 - ramassage hebdomadaire de la poubelle bordeaux (O.M) dans les secteurs 1, 2, 3, 4 et 5.
 - ramassage tous les 15 jours de la poubelle couvercle jaune (Emballages) dans les secteurs 1, 2 et 3.
 - ramassage toutes les 4 semaines de la poubelle couvercle vert (Verre) dans les secteurs 1, 2 et 3.

- LE VENDREDI :
 - ramassage tous les 15 jours de la poubelle couvercle jaune (Emballages) dans les secteurs 4 et 5.
 - ramassage toutes les 4 semaines de la poubelle couvercle vert (Verre) dans les secteurs 4 et 5.

Il est apparu toutefois que des erreurs de distribution de calendriers ont été constatées ; vérifiez le vôtre à l'aide de la liste page 20.

En cas de problème s'adresser :



Il est recommandé de sortir sa ou ses poubelles la veille au soir après 20h.

Il est rappelé que les poubelles doivent être rentrées après la collecte dans les meilleurs délais (maximum 12 heures) et ne doivent en aucun cas rester à l'extérieur, sous peine d'amende; en cas d'impossibilité technique il est recommandé d'en faire faire le constat par la Police Municipale.

Gérard BOURY
Maire Adjoint



Liste des rues de Caudry par secteur

SECTEUR 1 LUNDI CS	SECTEUR 2 LUNDI CS	SECTEUR 3 LUNDI CS	SECTEUR 4 VENDREDI CS	SECTEUR 5 VENDREDI CS
Rue des Acacias	Rue Clément Ader	Rue d'Anvers	Rue d'Amiens	Rue Henri Braçq
Rue Paul Bert	Rue d'Alençon	Rue Ampère	Rond Point Artols	Rue Aristide Briand
Rue des Bois Blancs	Rue Babeuf	Rue Auguste Beauvillain	Rue Aupicq	Rue Léon Blum
Rue des Bouleaux	Rue Léonce Bajart	Rue Fernand Beauvillain	Rue Bolleau	Rue Pierre Brossolette
Rue Berthelot	Rue du Bassin des Eaux	Rue Auguste Blanqui	Rue Bossuet	Route de Béthencourt
Rue Carnot	Rue de Belfort	Rue Berlioz	Rue La Bruyère	Rue du Bois Dupont
Rue Carpeaux	Rue Henri Barbusse	Rue Edmond Bricout	Rue Pierre Comelle	Rue Albert Calmette
Rue des Chênes	Rue de Cambrai	Rue de Bruxelles	Rue du Docteur Cauet	Rue Albert Camus
Chemin des Charbonniers	Rue François Charlet	Rue du Commerce	Rue Louis Blériot	Rue du Cateau
Rue Curie	Rue Jean-Baptiste Clément	Rue de la Comédie	Route de Clary	Rue de Calais
Rue Delescluze	Rue Chanzy	Rue Camille Desmoullins	Rue du Champ de Bataille	Rue du Cambrésis
Rue du M ^l De Lettre de Tassigny	Ruelle Cousin	Rue de l'Égalité	Rue de l'Europe	Chemin de Beaumont
Rue Anatole France	Rue de Chantilly	Rue Guesquière	Rue Edison	Rue de Denain
Rue Faidherbe	Rue Gustave Delory	Av. Jules Guesde	Rue Fénélon	Rue de Dunkerque
Rue Ferrer	Rue Diderot	Rue Clovis Hugues	Rue des Fours à Chaux	Rue Fourrier
Rue des Frênes	Bd Dunant	Rue Elloi	Rue des Frères Lumières	Rue Camille Guérin
Place Flévet	Cité Elolr	Rue Jacquard	Rue Charles Gide	Rue Henri Méresse
Rue de Fourmies	Rue de Fontaine	Rue Jardines	Rue de la Gare	Rue Négrier
Place du Gal de Gaulle	Chemin de Fontaine-au-Pire	Rue Leavers	Place de la Gare	Rue Almé Noblecourt
Rue St Gall	Rue Gambetta	Rue du Mal Leclerc	Rue Lamartine	Route Nationale
Rue Victor Hugo	Bd Jean Jaurès	Rue de Locarno	Route de Ligny	Rue Gabriel Péri
Rue Massenet	Rue Jean Lebas	Rue Mariot	Av. Henri Lefebvre	Place Ernest Plet
Rue Paul Moreau	Rue de la Liberté	Rue Alfred Mélayers	Rue Molière	Rue Jean-Baptiste Poulain
Rue Nain	Rue de Ligny	Rue Benoît Malon	Rue de Paris	Place Louisa Poulain
Rue de la Paix	Rue Louise Michel	Rue Montaigne	Rue Blaise Pascal	Route de Quiévy
Rue Pasteur	Rue Edouard Manet	Rue Clément Marot	Rond Point Picardie	Rue Stephenson
Passage Douay	Rue Michelet	Rue Malherbe	Rue Jean Racine	Rue Léonide Vasseur
Rue des Pins	Rue Karl Marx	Av. Jean Moulin	Rue du Souvenir Français	Rue de Venise
Rue Plez-Postry	Rue Osbert	Cité Mathieu	Rue de la Ramette	Rue Van der Meersch
Rue de St Quentin	Place Henri Sandras	Rue Mallnes	Rue Madame de Sévigné	Bd du 8 mai 1945
Rue Rodin	Cité Soyer	Rue Jean Mermoz	Rue de la Sucrerie	Impasse Plet-Diot
Ruelle Ribeaucourt	Rue Salembier	Rue Alfred de Musset	Rue de Troisvilles	Bd du 11 novembre 1918
Rue des Saules	Rue des Frères Tofflin	Rue Ambroise Paré	RD 16	
Rue Roger Selengro	Rue du 14 juillet	Rue Julien Rassel	Bd du 19 mars 1962	
Impasse des Soupirs	Rue Edouard Vaillant	Rue François Rabelais	Rue de Wedel	
Rue Albert Thomas	Rue René de la Nation	Rue de Roubaix		
Rue Vaucanson	Passage du Star	Rue Pierre Ronsard		
Coron de Viešly		Rue Jean-Jacques Rousseau		
Impasse Lemoine		Rue de la République		
Rue de Taboumé		Rue Soumais		
Cité Danjou		Rue Marcel Sembat		
Rue Zamenhof		Square Paul Sautière		
Rue Emile Zola		Rue Edgar Quinet		
		Rue Jules Verne		
		Rue Voltaire		
		Rue François Villon		
		Rue de Valenciennes		
		Passage Thiers		

La gazette de la Base de Loisirs... La gazette de la Base de Loisirs...



La plume verte
Gazette de la Base de
Loisirs
du Val du Riot



Numéro 9



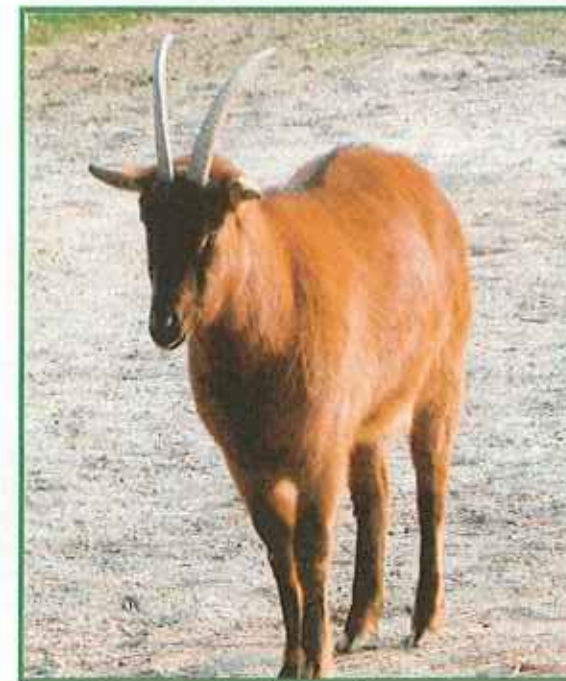
Avril / mai / juin 2009

Edito (par Monsieur Boury, président du SIAT du Val du Riot)

Les branches reprennent une couleur vert tendre et se parent déjà de mille fleurs, les gazons se sont réveillés. Protégeons cette Nature si généreuse qui nous entoure en ayant une attitude écologique : semons et plantons dans nos jardins et nos parterres pour la vitalité des abeilles, bannissons les herbicides et autres traitements chimiques pour la survie des oiseaux et des insectes et la préservation de notre ressource en eau.

Le portrait du mois

La chèvre alpine
Capra aegagrus hircus
Noisette



Famille : caprins

Taille au garrot : 0.90 à 1 m pour le mâle et 0.70 à 0.80 m pour la femelle

Poids : 50 à 80 kg pour la femelle et 80 à 100 kg pour le mâle

Longévité : 15 ans

C'est une chèvre qui présente avant tout des aptitudes laitières.

Description : corps souple, recouvert de poils ras et lisses, robe de couleurs variées souvent chamoisée, avec une bande noire longeant le dos, poitrine profonde, bassin large et peu incliné, pattes fines, membres solides, articulations sèches

et aplombs corrects, crâne allongé doté de cornes creuses falciformes*. Le menton peut être pourvu d'une barbichette. Les mamelles sont volumineuses et bien attachées.

Régime alimentaire : herbivore ruminant, la chèvre est très gourmande. Sa nourriture se compose d'herbes et de foin, de protéagineux (féveroles, pois, ...), de céréales, de tubercules et de racines, de son, de tourteaux déshydratés, de granulés... Elle raffole des jeunes pousses et des arbustes auxquels elle peut causer de gros dégâts.

Comportement : volontiers chahuteuses, les chèvres se poursuivent, se donnent des coups de tête. Ces jeux permettent également d'établir une hiérarchie.

Reproduction : la gestation est de 5 mois. Elle donne généralement naissance à deux chevreaux.

Origine : Alpes suisses et françaises. Elle est aujourd'hui présente sur tout le territoire français.



« Petite sieste entre amis »

*falciforme : en forme de faucille ou de faux, la pointe se trouvant vers la partie postérieure du corps.

Les rendez-vous à ne pas manquer

A la salle polyvalente de la Base

Du 24 juin au 7 juillet : exposition de photos « Pigeonniers d'hier et d'aujourd'hui »

Dans la Base de Loisirs

6 juin : concours de pêche organisé par La Carpe Caudrésienne
7 juin : journée du Chien organisée par le club cynophile de Caudry

Découvrons la végétation de la Base

Le cornouiller mâle Corbier *Cornus mas*

Famille : cornacées

Origine : centre et sud-est de l'Europe

Hauteur : jusqu'à 8 m

Port : couronne ample avec des branches étalées

Feuillage : feuillage caduc, feuilles opposées de 40 à 100mm, ovales, pointues, nervurées vert foncé qui deviennent jaunes à l'automne



Fleurs : en février, de petits bouquets de fleurs jaunes, parfumées, apparaissent sur les rameaux dénudés (avant les feuilles), fleurs de 4mm de large, à 4 pétales.

Fruits : appelés « cornouilles », ce sont des drupes ovales, rouge écarlate, de 15 à 20mm, contenant un gros noyau. Elles ont un goût acidulé, sont comestibles et parfois commercialisées.



N.B. : le bois de cornouiller mâle, bois très dur, fait partie de la mythologie. Il fut notamment employé pour la construction du Cheval de Troie. C'est dans cette même essence que fut taillée la lance avec laquelle Romulus traça le sillon sacré (qui délimitait l'enceinte de la future cité romaine).

Le geste vert

Avec l'arrivée des beaux jours peut survenir l'envie d'un grand nettoyage de printemps et notamment de laver sa voiture. Mais attention au gaspillage d'eau : 200l d'eau sont consommés par lavage ! Attendez plutôt l'eau de pluie et modérez la fréquence de vos lavages. De plus, laver sa voiture devant la maison, c'est envoyer directement les hydrocarbures, les graisses et autres solvants dans les égouts ou dans la Nature. Préférez donc les centres de lavage spécialisés équipés, de bacs de décantation qui traitent les éléments polluants.

Quelques nouvelles de notre famille cygne

De notre fratrie ne reste plus sur la Base aucun membre. Tous ont maintenant pris leur envol pour de bon ! Eh oui, les petits devenus grands ont dû trouver leur propre territoire. Celui de la Base est devenu trop petit pour tous et leur père en a revendiqué la propriété. À force de subir son courroux et ses coups, ils se sont résignés à voler vers de nouveaux horizons. Ainsi est faite la Nature : quand vient le temps de la reproduction, plus de famille qui tienne. Les instincts de propriété et de défense du territoire sont de vigueur et la raison du plus fort est la meilleure !

N.B. : nous assistons quelquefois au retour temporaire du dernier cygnon parti qui ne doit pas encore avoir trouvé de territoire définitif et qui se plaît à nous rendre visite (le temps que son cher père ne le repère et ne le chasse à nouveau).



« Mais où vais-je donc aller m'installer ? »

Pas une seule minute à perdre ! Les derniers nés à peine partis, Arthur et Mado se remettent à l'ouvrage !

De nouvelles ébauches de nids sont construites. Par exemple, à l'abri des regards, derrière notre statue, sur les berges du grand étang, où désormais se côtoient donc deux formes d'art ! Ces nids seront-ils choisis pour accueillir la future progéniture ou repenseront-ils l'emplacement ? Aurons-nous la chance cette année encore d'assister à la naissance et à l'épanouissement d'une nouvelle couvée ?

C'est une affaire à suivre et nous vous invitons à venir la vivre en direct, tout en respectant bien sûr la tranquillité des protagonistes et en vous faisant discret pour ne pas perturber cette nouvelle aventure.



« Chantier en construction »

Pensée du jour

« Nous n'héritons pas de la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. Antoine de Saint Exupéry »

Visite surprise

17.03.09 Une Bernache du Canada (*Branta canadensis*) se pose sur la Base.



« Je t'ai dit d'arrêter de me suivre !!!!! ...ça ne se voit pas peut-être que je suis un colvert moi ! »

« Dis, tu veux bien être mon ami ? »

Vous l'aurez bien évidemment noté, notre oie à tête barrée n'a rien d'un canard mais c'est ce qu'elle aime apparemment croire ! Pour ceux qui n'ont pas suivi les épisodes précédents, il est bon de rappeler que sieur oie se plaît à escorter dame colvert et protège farouchement sa couvée (Plume verte n°3).



« Puisque c'est ainsi, je me baladerai donc seul !!! »



« Si je l'attrape, tu vas regretter de l'être aventuré sur mon territoire!!!! »

« Arthur égal à lui-même, accueillant et débordant de sollicitude envers autrui »

Malgré l'accueil plutôt mitigé de nos résidents ailés, notre invité décide de prolonger son séjour, profitant ainsi des premiers beaux jours du printemps parmi nous.

Espèce originaire d'Amérique du Nord, introduite en Europe, la Bernache du Canada est très bruyante, spécialement en vol. Attention à ne pas la confondre avec la Bernache nonnette (présente dans notre parc de canards d'ornement), plus petite, au dessin blanc différent sur la tête, au dessus gris foncé et au dessous gris clair.

Capsule



« Déjeuner sur l'herbe »



Les nouveaux pensionnaires de la saison sont arrivés. Ils sont, à l'heure où nous écrivons, au nombre de 53 mais l'effectif complet de 60 devrait être atteint très rapidement maintenant. Notons cette année la présence d'un pigeon blanc (une seule plume noire sur la queue) venu de Soustons (Landes) - photo de droite.

Y-a-t-il de futurs champions parmi eux ? Nous le saurons bientôt. Les concours de la catégorie Jeunes débutent en juin. Pour l'heure, nos protégés font connaissance avec les lieux et découvrent les environs.

Du 16 mars au 15 juin 2009
 La Base de Loisirs du Val du Riot organise
 en collaboration avec l'association
 Photo Passion de Caudry

UN CONCOURS PHOTO
 sur le thème :

« PIGEONNIERS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI »

Exposition des photos à la salle polyvalente de la Base du 24 juin au 7 juillet
 Proclamation des résultats et remise des lots aux lauréats le vendredi 26 juin à 19h

Concours gratuit, ouvert à tous
 Renseignements sur les modalités de participation, le bulletin d'inscription, le règlement du concours et le liste des lots, à l'accueil de la Base, sur appel ou sur le site internet de la Base : <http://perso.wanadoo.fr/val-du-riot>

Boulevard de l'Industrie de SNT du Val de Rios - Rue Ampère
 59540 CAUDRY
 Tél/Fax : 03.27.85.27.67 - Courriel : valduriot@wanadoo.fr

La Base de Loisirs organise du 16 mars au 15 juin 2009 un concours photographique sur le thème « Pigeonniers d'hier et d'aujourd'hui ». Ce concours gratuit est ouvert à tous les photographes amateurs. A travers ce concours, nous vous proposons de découvrir le très riche patrimoine architectural local des colombiers (arrondissements de Cambrai, Douai, Valenciennes et Avesnes) par le biais d'une initiation à l'art photographique.

Les clichés concourant devront comporter un colombier en intégralité ou en partie (extérieur ou intérieur), ancien ou contemporain, avec ou sans pigeons, avec ou sans personnages. Quatre catégories de participants ont été déterminées. En individuels : les enfants de moins de 12 ans, les enfants de 12 à 17 ans et les adultes. Une catégorie « groupes » permet également aux écoles, aux Centres de Loisirs et aux Centres Sociaux de participer. À l'issue du concours, les photos seront jugées par un jury d'experts. Le lauréat de chaque catégorie recevra un appareil photo compact numérique. Les photos seront ensuite exposées à la salle polyvalente de la Base du 24 juin au 7 juillet et soumises au vote du public. Pour tout renseignement, nous vous invitons à vous adresser à l'accueil de la Base ou à vous rendre sur le site internet de notre structure.

Informations diverses

Horaires d'ouverture de la Base de Loisirs : de 8h à 20h (du 1^{er} avril au 30 septembre).

Permanences du pigeonier Capsule : le mercredi de 15h30 à 17h30 et les premier et troisième dimanches du mois de 15h30 à 18h00

Visites sur rendez-vous en appelant au 03 27 85 27 67 ou au 03 27 85 65 39 ; Les visites sont gratuites.

Pêche : - journée de pêche : 7 euros.

- location de l'étang moyen : 210 euros avec 30kg de truites déversés

- location du parcours : 70 euros avec 10kg de truites déversés

Base de Loisirs du SIAT du Val de Riot - Rue Ampère - 59540 CAUDRY

03.27.85.27.67 / 06 22 56 39 95

<http://perso.wanadoo.fr/val-du-riot>

La gazette de la Base de Loisirs...

La gazette de la Base de Loisirs...

Vie Sportive



4 équatoriens à Caudry...

Depuis le 13 avril dernier, l'association Caudry Cyclisme Formation accueille quatre jeunes cyclistes venus d'Amérique Latine. A l'origine de ce projet, M. Raphaël JAUREGUI, président de l'association, a souhaité offrir à ces jeunes la possibilité de participer à des compétitions en France et en Belgique dont certaines comptent pour la coupe du Monde organisée par l'Union Cycliste Internationale.

Au delà de la pratique sportive, le projet de l'association s'est voulu aussi culturel. Nos quatre jeunes Equatoriens vont, tout au long de leur séjour en France, pouvoir découvrir notre patrimoine et notre culture.

Le 17 avril dernier, en compagnie de leurs homologues français, les quatre jeunes sud américains ont été reçus en Mairie par M. Guy BRICOUT, Maire de Caudry. Conseiller Général du Nord en présence de représentants du Conseil Régional, partenaire de ce projet.

M. Jean-Marie LEBLANC, ancien directeur du Tour de France et M. Jean BODART, président de l'association des « 4 jours de Dunkerque » ont eu la joie de les accueillir dans notre région.



Boxe Thai

Le club caudrésien de Boxe Thai a réalisé un joli coup en se qualifiant pour la finale de la Coupe Régionale du Nord/Pas-de-Calais à St Amand le 25 avril dernier.

Antoine LEBECQ, en Classe C catégorie moins de 80 kilos, remporte le titre de Champion Régional du Nord/Pas-de-Calais.

Yannick LEONARD, en classe C catégorie moins de 86 kilos, après un bon combat, remporte le titre de Vice-Champion du Nord/Pas-de-Calais.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter : Fabrice LEFEBVRE, entraîneur, ou Alain BRIQUET, Président du club, lors des entraînements au Palais des Sports de 20h à 22h, le mercredi et à la Salle des Tullistes, de 20h à 22h les mardis et vendredis.



Matinée de Prévention et de Sécurité Routière

3^{ème} édition

L'association Cyclotourisme de Caudry, organise une matinée de prévention et Sécurité Routière le :

Dimanche 28 juin 2009
de 8h30 à 12h,

Place du Gal de Gaulle.



A cette occasion, les plus petits pourront tester leurs connaissances en jouant au junicode. Soit, la reconstitution d'une petite ville sur parking, avec panneaux, signalisation... bien évidemment en vélo !

Une initiation au gymkana est offerte par le club de Neuville : tester votre équilibre sur un vélo !

Deux parcours « découverte » sont également proposés :

-un parcours de 15 km ville (participation des jeunes sapeurs-pompiers de Caudry)

-un parcours de 15 km hors ville encadré par les membres de l'association.

L'objectif de ces deux parcours est de découvrir ou de redécouvrir les joies de la balade en vélos groupés.

De nombreux stands seront aussi présents :

« Manger Bouger », animé par une diététicienne, sensibilisera le public au bienfait du sport et d'une alimentation équilibrée.

« Une démo : défibrillateur » sera présentée.

L'association « Tiot Geste in'or » vous proposera café, crêpes et maquillage pour les bambins.

« La BMO, Brigade Motorisée de Cambrai » garantit un stand d'info et de prévention en tout genre avec plusieurs démonstrations de matériel utilisé sur les routes : radar...

Une vente de tableaux aura également lieu (entre 15 et 25 Euros) : les fonds récoltés seront reversés aux Restos du Coeurs et à Tiot Geste in'or. Les inscriptions pour les parcours ou le junicode se font le jour même dès 8h30. (inscription gratuite donnant droit à un petit déjeuner).



VENEZ NOMBREUX !



Pour toute information complémentaire :

Jeanne Rose BISIAUX, présidente du Club

mail : jeannerose1964@aol.com - ☎ : 03.27.76.34.03

ou

Amandine GIORDANO,

Chargée de développement - Maison des Associations

Pôle Ressource Vie Associative de Caudry

mail : giordanoamand@yahoo.fr



Ouverture du Stade Nautique le 17 Juin

Le Parcours Sportif

Le parcours sportif créé par la Ville de Caudry, offre une remise en forme pour tous les amateurs de sport. Long de 5200 mètres, il est aménagé en 18 agrès. Ce parcours comprend des barres fixes, pas de géants, abdominaux, espaliers, poutres, sauts alternés... Il peut-être pratiqué par les fans de course à pied, les marcheurs, seul ou en famille. Le départ s'effectue rue de l'Écluse à l'entrée du Parc Nature Bois Thierry. Le tracé du parcours est indiqué par une signalétique verte. L'arrivée se fait au point de départ. Gardez soigneusement ce plan, il vous aidera à vous diriger !



Tous à vos baskets et bon courage !



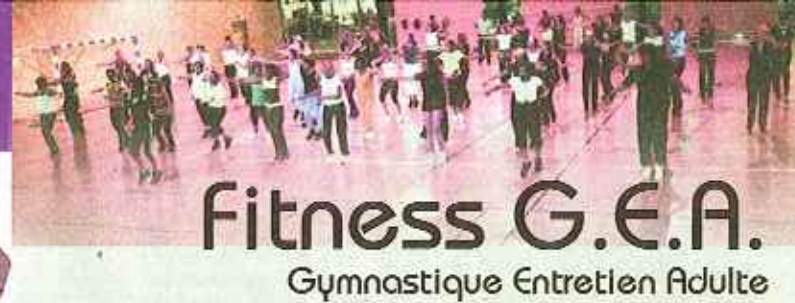
Performances à «La Ballerine»

L'école de danse caudrésienne dirigée par Catherine CROMBEZ-LABADIE : professeur de danse Classique, Modern'jazz et Claquettes, spécialiste des Danses de Caractères Slaves (diplômée F.N.A.D.E.P. de Paris et Agréée d'État) a été vivement récompensée au Concours Régional de la C.N.D. Nord/Pas-de-Calais qui a eu lieu le samedi 28 mars 2009 au théâtre d'Anzin.

En effet, Mme CROMBEZ-LABADIE a présenté 10 de ses jeunes danseurs et chacun d'entre-eux est rentré satisfait avec une récompense faisant foi du travail de qualité réalisé avec leur professeur qui défend la danse Classique, la technique, la musicalité et l'harmonie du danseur avec ferveur depuis de nombreuses années.

- Le Palmarès de L'École de Danse fut le suivant :**
- Valentin DESSAINT : 1^{er} Prix à l'unanimité (préparatoire 1)
 - Lucie JACQUES : 1^{er} Prix à l'unanimité (préparatoire 1)
 - Mathilde DENHEZ : 2^{ème} Prix (élémentaire 1)
 - Célia GERMAIN : 2^{ème} Prix (préparatoire 2)
 - Marie MOTIET : 2^{ème} Prix (élémentaire 1)
 - Lara NOVEL : 2^{ème} Prix (préparatoire 2)
 - Marianne CHAILLET : 3^{ème} Prix (préparatoire 2)
 - Evane CRESP : 3^{ème} Prix (préparatoire 1)
 - Amélie MARMUSE : 3^{ème} Prix (élémentaire 1)
 - Inès ROLAIN : 3^{ème} Prix (élémentaire 1)
- Monsieur Valentin DESSAINT et Mlle Lucie JACQUES ont participé à la finale nationale qui a eu lieu à Biarritz les 21, 22 et 23 mai derniers.

Pour tout renseignement sur les cours dispensés à l'école de Danse «La Ballerine» contactez :
Mme CROMBEZ-LABADIE
67B rue de St Quentin
59540 CAUDRY.
☎ : 06.32.09.94.38



fitness G.E.A. Gymnastique Entretien Adulte



Le Samedi 18 avril, l'Assemblée Générale de l'Association Fitness G.E.A. a élu Martine DAUCHET présidente. Cette dernière prend la succession de Christiane COURTOIS, présidente de l'association de 2000 à 2009.



Ce fut un grand moment d'émotion. Les adhérentes présentes ont remercié chaleureusement Madame COURTOIS pour son dévouement sans limite au sein de l'association.

Martine DAUCHET, la nouvelle présidente s'est engagée à poursuivre la mission de l'association Fitness G.E.A. qui est :
*de permettre à chacun, quelque soit l'âge ou les compétences sportives, de pouvoir entretenir son corps et son esprit en pratiquant la gymnastique dans une ambiance sympathique et amicale.
Mais aussi, avec l'aide de la Fédération Française «EPM sport pour tous», à laquelle l'Association Fitness G.E.A. de Caudry est affiliée,
*d'assurer la formation continue, de toutes les animatrices diplômées qui dirigent les cours.

L'association propose, depuis plusieurs années déjà, des cours de gymnastique diversifiés : Musculation bodysculpt, Gymnastique tonique, Step, Gymnastique douce, Danse country, Cardio funk - danse, Abdos fessiers. Elle a aussi de nouveaux projets. Les 18 membres du Comité désirent organiser dès que possible : un cours d'aérobic, un cours de sport danse (fitness maga danz) et une activité de marche tonique ou footing. Les adhérents de l'Association Fitness G.E.A. invitent tous ceux et celles qui désirent rester en forme, à pratiquer régulièrement de la gymnastique et à venir les rejoindre dès septembre. Pour avoir des renseignements complémentaires sur le fonctionnement de l'association Fitness G.E.A., il suffit de visiter le site «la sphère associative caudrésienne» <http://www.sphere-asso-caudry.fr>





Le Pact du Cambrésis à votre service pour les aides à l'amélioration de l'habitat

Le PACT du Cambrésis peut vous renseigner sur ces aides et constituer les dossiers pour des travaux réalisés par entreprises

Subventions des caisses de retraite

La plupart des caisses de retraite, soucieuses du confort et du bien-être de leurs ayants droit, subventionnent les travaux à réaliser pour le maintien au domicile.

Ces aides sont attribuées aux retraités sous certaines conditions de ressources et travaux.



(ex : remplacement de la baignoire par une douche, remplacement d'un convecteur charbon par un chauffage central, travaux de toiture, de menuiseries et de chauffage, etc...).



Subventions ANAH Propriétaires occupants

Ces subventions sont octroyées à tous les propriétaires, retraités ou actifs, occupant un logement ancien de plus de 15 ans non acheté avec un prêt à taux 0% et soumises à condition de ressources selon le nombre d'occupants au foyer.

Ces primes sont de 20% à 35% du montant des travaux HT (plafonnés à 13 000€) relatifs à la mise aux normes de leur résidence principale et de 70% du montant des travaux HT (plafonnés à 8 000€) relatifs à l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite.



Un logement adapté aux personnes à mobilité réduite

Subventions ANAH Propriétaires bailleurs

L'ANAH peut subventionner sous certaines conditions la réhabilitation des logements anciens de plus de 15 ans, destinés à la location, avec engagement de louer au moins pendant 9 ans à titre de résidence principale et signature d'une convention de loyer à niveau social. Toutefois, l'ANAH intervient dans la limite des crédits disponibles et sur la base de priorités déterminées par l'ANAH.



Aucune aide financière ne peut être accordée si les travaux sont faits ou déjà commencés.

Pact du Cambrésis:
8, rue des Poissonniers
59405 CAMBRAI CEDEX

☎ : **03.27.83.90.39**

PERMANENCES :

Lundi Mardi Mercredi

14H - 16H

Jeudi Vendredi

10H - 12H



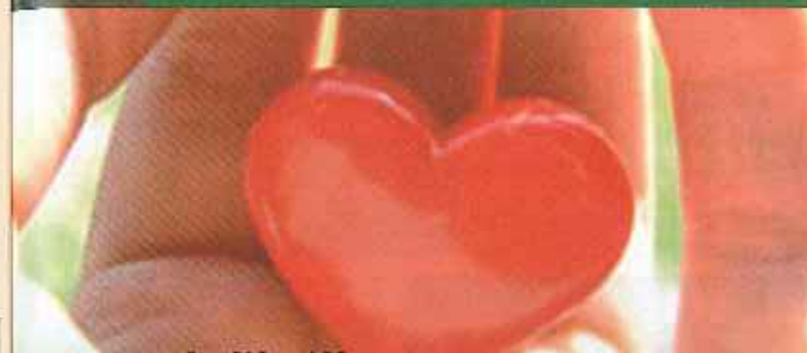
Pact du Cambrésis:
1 rue Gambetta
59540 CAUDRY

☎ : **03.27.75.83.31**

PERMANENCES :

Mardi Jeudi

9H - 12H



Les défibrillateurs cardiaques automatiques externes à Caudry

Chaque année, en France, environ 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite. Dans la grande majorité des cas, c'est le résultat d'une anomalie des battements cardiaques : les contractions deviennent inefficaces (le cœur se met en fibrillation ventriculaire, une sorte de tremblement rapide continu avant l'arrêt définitif). Le défibrillateur est cet appareil qui permet, grâce à une décharge électrique, de resynchroniser les battements du cœur pour le faire repartir normalement.

Lors d'un arrêt cardiaque, les chances de survie diminuent de 10 % à chaque minute passée ; pour cette raison, il est essentiel qu'un défibrillateur puisse être utilisé le plus rapidement possible, d'où l'installation d'appareils dans les lieux publics accessibles en permanence.

... Où sont-ils ?



A l'entrée de l'annexe 1 de la Mairie



A l'entrée du Foyer Intergénérationnel Schweitzer, Avenue Jules Guesde



A l'entrée du Palais des Sports



A l'entrée du bureau de la Base de Loisirs



A l'entrée du Stade Louis Sandras



A l'entrée de l'ancienne école d'Audencourt

... Qui peut s'en servir ?

Depuis mai 2007, un décret autorise toute personne à se servir d'un défibrillateur cardiaque entièrement automatique externe, en cas d'urgence, même en l'absence de formation et ne peut faire l'objet d'aucune poursuite.

... Sur quels signes ?

Perte de connaissance + arrêt de la respiration

... Savoir réagir : comment faire ?

*Si l'on est seul avec la victime :

- donner l'alerte : appeler le **15**, le **18** ou le **112**
- commencer de suite le massage cardiaque ; victime allongée sur le dos, sur un plan dur ; se mettre à genoux à son côté, dégager la poitrine, poser les 2 mains superposées au milieu, exercer avec la paume 30 pressions successives, puis passer au bouche à bouche : 2 insufflations en pinçant le nez, puis répéter à nouveau les pressions... jusqu'à l'arrivée des secours.

*Si plusieurs personnes sont présentes sur le lieu :

- donner l'alerte : **15**, **18** ou **112**.
- commencer de suite le massage cardiaque et le bouche à bouche.
- envoyer immédiatement une personne ramener le plus vite possible le défibrillateur le plus proche ; l'appareil se trouve dans un boîtier de protection ; tirer fortement le couvercle dans sa partie supérieure pour l'ouvrir ; 2 clignotants s'allument et une alarme se déclenche ; pas de panique... décrocher la malette qui contient le défibrillateur.



Une fois sur place ouvrir la malette ; appuyer sur le bouton d'ouverture du défibrillateur ; dès l'ouverture, les instructions à suivre sont diffusées par l'appareil. Il suffit de placer directement sur la peau de la poitrine les 2 électrodes :

1 sous la clavicule droite, l'autre sous le mamelon gauche. L'appareil analyse automatiquement la situation cardiaque de la victime et signale la nécessité ou non de délivrer un choc électrique ; si choc il doit y avoir, l'appareil demande de s'écartier de la victime avant d'intervenir automatiquement.

Si le résultat est négatif, on continue à suivre les instructions de l'appareil en attendant l'arrivée des secours.

Venez vous familiariser à l'utilisation de cet appareil lors d'une séance de présentation et d'information ouverte à tous publics, animée par les sapeurs-pompiers, au Centre Socio-Culturel : Mercredi 1^{er} Juillet, de 17h à 19h et Jeudi 2 Juillet, de 17h à 19h.

Gérard BOURY,
Maire-Adjoint.

Commerce - Artisanat

Denis DESFOSSEZ
CHARPENTIER-POSEUR
 charpentes traditionnelles et industrielles bois
 73 rue saumons
 59540 CAUDRY
 mail:desfossez.denis@free.fr
 Tél: 06.72.50.54.17
 Fax: 01.21.76.02.42

Resto Presto
 25, rue Roger Salengro
 Tél. : 03.27.85.36.57

Au Régat
 10, rue Edmond Bricout
 Tél. : 03.27.76.38.85

Cathy Boutic
 49, rue de St Quentin
 Tél. : 06.09.96.96.52

Salé - Sucré
 Place du Gal de Gaulle

GameSat
 24, rue Roger Salengro
 Tél. : 03.27.76.39.50

L'atelier de la Vaisselle
 39, rue Gambetta
 Tél. : 03.27.75.51.62

Envie d'Elles
 42 bis, rue Gambetta
 Tél. : 03.27.37.31.95

Alain AFFLELOU
 Centre Commercial Leclerc
 Tél. : 03.27.83.26.64

Déclic Info
 221, rue de la République
 Tél. : 03.27.83.22.67

Mim
 Centre Commercial Leclerc

Côté Homme
 Centre Commercial Leclerc

Beauty Success
 Centre Commercial Leclerc
 Tél. : 03.27.85.34.47

Magasin «Z»
 Centre Commercial Leclerc
 Tél. : 03.27.70.33.73

Pressing Arc en Ciel
 Centre Commercial Leclerc
 Tél. : 03.27.85.82.70

Darras-Chardon
 Centre Commercial Leclerc
 Tél. : 03.27.83.17.74

Floraison
 Centre Commercial Leclerc
 Tél. : 03.27.85.58.94

Shop Coiffure
 Centre Commercial Leclerc
 Tél. : 03.27.76.21.21

Au ptit Resto
 33, rue du Mal Leclerc
 Tél. : 03.27.85.86.43

Mobistore Caudry
 Centre Commercial Leclerc
 Tél. : 03.27.83.23.41

Centre de Lavage
 Centre Commercial Leclerc

Friterie du Rosaire
 123, rue de St Quentin
 Tél. : 03.27.81.55.91

Miss Coquette
 Centre Commercial Leclerc
 Tél. : 03.27.83.64.21

Bleu Minute
 Centre Commercial Leclerc
 Tél. : 03.27.70.61.65

Place de Gaulle

Le 12 Mai 2009 nous apprenions, par VEOLIA, la présence d'une anomalie sur le branchement d'eau potable de la Banque Populaire Place du Général de Gaulle.

En effet cet abonné n'avait plus de pression d'eau à ses robinets. Parallèlement VEOLIA nous informait de la difficulté de remplir le château d'eau par le refoulement de Saint Benin en raison d'une fuite importante.

Les investigations rapidement menées conduisaient à la présence d'une fuite très importante sur la Place du Général de Gaulle face à la Banque Populaire.

Plusieurs essais de neutralisation et d'isolement de la conduite faisant face à la Banque Populaire ont eu lieu pour permettre de limiter par période l'importante fuite sur la conduite de diamètre 80.

Le 18 Mai, en ouvrant au droit de la fuite identifiée, VEOLIA mettait à jour des cavités importantes sous le dallage de la canalisation d'eau potable qui avait rompu.

Le 25 Mai, VEOLIA devait remettre en état les abords de l'excavation de la fuite mais découvrait encore des vides attenants. La Société informait Monsieur le Maire de l'arrêt des travaux et de la déclaration d'un sinistre auprès des assurances eu égard à l'ampleur des réparations à mettre en œuvre.

Le Service Eclairage Public était alerté le 27 Mai de la nécessité de déposer un candélabre qui s'inclinait de l'autre côté de la voie. On découvrait alors d'autres cavités et affaissements dans cette zone.

La présence de souterrains de l'autre côté de la Place était évoquée pour expliquer ces désordres, l'importante fuite d'eau (plusieurs centaines de m³) aurait-elle perturbée la stabilité de l'ensemble du sous-sol de la Place qui n'avait pas évolué depuis la fin de la guerre 1914-1918 ?

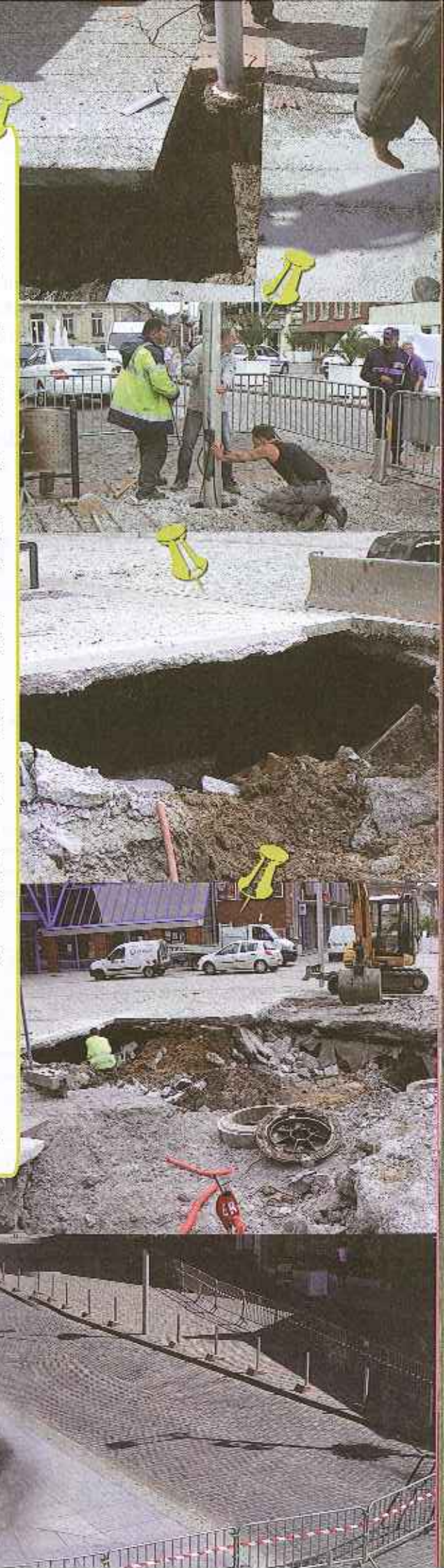
Le 2 Juin, vu l'évolution de certains phénomènes d'affaissement, Monsieur le Maire alertait les pompiers et leurs services spécialisés pour définir les zones dangereuses. Un périmètre large a été mis en place interdisant le passage des véhicules sur la place.

Un bureau d'études spécialisé G-CO a été missionné pour inspecter les 3 et 4 Juin par radar la Place du Général de Gaulle (espaces publics et voiries) de manière à localiser les cavités sous les pavés et dallages béton. L'étude a révélé que ceux-ci étaient bien localisés dans les périmètres de limites par des barrières.

Ceci nous a permis de réduire les périmètres de sécurité en attendant la désignation par le Tribunal de Grande Instance d'un expert judiciaire qui aura la mission de :

- examiner les lieux en cause situés Place du Général de Gaulle à Caudry,
- examiner les désordres allégués,
- déterminer les travaux nécessaires afin de remédier aux désordres,
- en chiffrer le coût,
- déterminer les responsabilités,
- déterminer les préjudices subis par la Ville, toutes causes confondues.

Nous en sommes là au 10 Juin 2009 mais assurons les Caudrésiens que nous mettons tout en œuvre pour que les réparations soient les plus sécurisantes et pérennes possibles.



Pêle-Mêle

LES POMPES FUNÈBRES CAUDRÉSIENNES

depuis 1924

Depuis 1924, la régie municipale des pompes funèbres aide les familles dans les démarches afférentes au décès (organisation des funérailles, transport de corps, inhumation, démarches administratives, contacts avec les différents intervenants : culte, marbrier, presse, cimetière, mairie...).

Les Pompes Funèbres Caudrésienne agissent dans l'intérêt du Service Public en proposant aux familles le meilleur rapport prix, prestations.

LES POMPES FUNÈBRES CAUDRÉSIENNES

67, rue A. Brland - 59540 CAUDRY
Tél. : 03.27.85.03.32 - email : bureau@pompes-funèbres.caudry.fr



M. MOIGNON, Directeur et son équipe :
M. CATTENE, M. DRON, M. LEPRÊTRE et M. TABARY,
sont à votre écoute et votre à service.

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h00
Permanence d'astreinte 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Sécurité routière Tous responsables !

Véhicules légers endommagés : simplification de la procédure

À partir du 1^{er} juin 2009, une nouvelle procédure parue par décret du 12 avril 2009, concernant les véhicules endommagés suite à un accident, améliore la sécurité des usagers de la route et simplifie les démarches administratives.

La procédure, qui concerne les véhicules légers, a pour objectif de détecter après un accident, ceux qui présentent un danger immédiat pour la sécurité afin de les retirer temporairement de la circulation.

Désormais la procédure permet, suite à un accident grave, qu'un expert en automobile examine l'état du véhicule au regard de quatre critères de sécurité : les déformations importantes de la carrosserie, de la direction, de la liaison au sol et des éléments de sécurité des passagers (exemple : la ceinture de sécurité). Si l'expert constate que le véhicule est dangereux parce qu'il présente au moins une déficience parmi ces quatre critères, le ministère de l'intérieur informe le propriétaire par courrier que le véhicule ne peut plus circuler. Dans ce cas, le conducteur conserve la carte grise et le véhicule est remis en circulation dès que sa réparation a été contrôlée par un expert qui certifie que le véhicule peut circuler dans des conditions normales de sécurité. La dématérialisation de la procédure (les rapports d'experts sont envoyés par informatique) permet de réduire au plus court la durée d'immobilisation du véhicule.

En outre, pour réduire les frais, l'estimation du coût des réparations pourra dorénavant se faire sur la base du prix des pièces de réemploi, et non plus sur la base du prix de pièces neuves sauf pour les éléments de sécurité comme la ceinture. Préparée dans le cadre de la réforme du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV), la rédaction de cette procédure a donné lieu à une large concertation de tous les acteurs, conduite par la délégation à la sécurité et à la circulation routières. Elle a permis d'aboutir à un texte enrichi par toutes les parties prenantes, opérationnel, renforçant la sécurité des usagers de la route tout en évitant aux automobilistes les contraintes administratives superflues. Le comité de suivi, composé des partenaires ayant participé à l'élaboration du dispositif est chargé de veiller à sa bonne mise en oeuvre.

Retrouvez l'ensemble des informations sur www.securite-routiere.gouv.fr

¹ Les assureurs FFSA et GEMA, les experts automobiles ANEA et UPEAS, les garagistes-réparateurs CNPA, FNAF, GNOR et FICAT, l'association 40 millions d'automobilistes.



L'association SADE est une association agréée par le préfet en juillet 1989, qui, refusant la charité, s'emploie à trouver des heures de travail dont elle fait bénéficier les demandeurs d'emploi, leur permettant de retrouver des ressources par le biais du travail ;

Son objectif, c'est aussi de défendre et respecter les intérêts des «sans emploi» auprès des Pouvoirs Publics et organismes sociaux, mais également d'alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur la situation, sur l'urgence d'un mouvement de Solidarité de toute la nation en leur faveur. Les résultats obtenus depuis plus de 20 ans sont encourageants et incitent la SADE à poursuivre ce combat contre l'exclusion.

À ce jour, le donneur d'ordre (particulier, artisan, commerçant, chef d'entreprise, association, commune, office HLM, profession libérale...) depuis la création, n'a aucune formalité à assurer, seules les heures de travail sont facturées. Les responsables accompagnent les salariés sur les lieux de façon à assurer un service technique sécurisant. Le but de la SADE est de faire en sorte que les salariés puissent prétendre et passer à l'acte de la REINSERTION.

Autre objectif de l'association intermédiaire : pouvoir réussir par son action, à réintroduire dans le circuit économique des éléments qui vont l'enrichir. «Solidarité, c'est lutter contre l'Exclusion». C'est aussi l'objectif de la Municipalité, partenaire, de faire resurgir cet élan de Solidarité que chacun d'entre nous possède mais qu'il faut exploiter. Notre mission n'est-elle pas de toujours faire plus avec ceux qui ont le moins.

SADE - 52 av. Jules Guesde - Tél. : 03.27.85.35.10

Email : sade.association@wanadoo.fr



AJAR Service d'aide aux victimes d'infractions pénales

Tél. 03.27.78.42.00

Tribunal de Grande Instance
Château de Selles - B.P. 379 - 59407 Cambrai Cédex
Site Internet : www.ajar.fr
e-mail : victimes.cambrai@laposte.net

Afin d'aider les personnes victimes d'infractions pénales, l'AJAR assure une permanence en mairie de Caudry le 1^{er} mercredi de chaque mois. Le service vous propose : une écoute professionnelle, des informations sur vos droits (procédure, dossiers d'aide juridictionnelle, CIVI...), un accompagnement psycho-social (soutien psychologique, préparation aux audiences ou aux auditions...), une orientation vers d'autres services spécifiques (juridiction, barreau, médecine légale...), administration ad hoc (sur mandat judiciaire uniquement).

AIDE AU RACCORDEMENT À L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Une nouvelle politique d'aide au raccordement à l'assainissement collectif a été mise en place par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie depuis le 1^{er} janvier 2009.

Précédemment accompagnés par les PACT, les dossiers d'aide à ce raccordement peuvent désormais être gérés par les collectivités compétentes en assainissement collectif.

Dans ce nouveau contexte, Noréade, Régie du SIDEN-SIAN, a souhaité signer une convention en partenariat avec l'Agence.

Votre centre Noréade sera donc l'interlocuteur des particuliers désirant bénéficier des aides de l'Agence pour raccorder leur logement à l'assainissement dans notre commune.

1- Champ d'application :

Ces aides concernent les propriétaires de logements de plus de cinq ans.

2- Montant

Leur montant a été forfaitisé aux valeurs suivantes, dans la limite du coût des travaux en terrain privé, et en fonction de la complexité du raccordement :

-raccordement gravitaire (simple écoulement) : 1 000€

-raccordement avec pompage des eaux usées : 1 600€

De plus, les montants précédents pourront être majorés de 800€ en cas de réinfiltration ou de stockage et réutilisation des eaux pluviales en terrain privé.

3-Intérêt de la démarche

Cette démarche de raccordement présente un triple avantage :
-amélioration de la protection de l'environnement et de la ressource en eau,

-mise en valeur du logement et amélioration du confort de vie (plus d'installation d'assainissement non collectif à entretenir),

-mise en conformité vis à vis de la réglementation.

4-Pour toute précision

L'équipe technique de votre Centre Noréade se tient à votre disposition pour toute information concernant ce dossier.

Centre Noréade de Beauvois en Cambresis
Route Nationale «Le Jeune Bois» - BP 15
59157 BEAUVOIS EN CAMBRESIS
Tél : 03 27 76 55 30



Lors du don du sang des samedi 16 et dimanche 17 mai derniers l'établissement français du sang a pu accueillir au sein de notre commune, 432 donneurs volontaires.

Grâce à votre précieux concours, l'EFS a pu satisfaire les demandes importantes de produits sanguins qui lui ont été adressées pendant cette période.

Chaque année des accidents ont lieu par manque d'information : brûlure, maladie de l'appareil respiratoire, des yeux ou de la peau...

Apprenez à reconnaître le danger

Soyez très prudents avec les produits qui comportent ces symboles :

Ça tue



T+ Très toxique
T Toxique

Ça pollue



N Dangereux pour l'environnement

Ça empoisonne



Xn Nocif

Ça fait flamber



O Combustible

Ça ronge



C Corrosif

Ça explose



E Explosif

Ça pique



Xi Irritant

Ça flambe



F+ Extrêmement inflammable
F Facilement inflammable

En cas d'accident grave, composez le 15 SAMU - 18 POMPIERS ou 112.

Si vous êtes malade, portez un masque chirurgical en présence d'autre personne. Pensez aussi à apprendre ce geste à vos enfants; moulez le haut du masque sur la racine du nez; abaissez le bas du masque sous le menton. Changez votre masque environ toutes les 4 heures ou quand il est mouillé. **PRODUITS MÉNAGERS : Adopter les bons gestes au quotidien :** portez des gants, ne mélangez pas les produits, ne transvasez pas les produits. En cas de projection dans les yeux, lavez immédiatement et abondamment à l'eau. Consultez un médecin.

Association des géants Batisse et Laité

L'association des géants de Caudry «Batisse et Laité» a été créée le 22 décembre 2006 pour l'animation et la promotion de la commune. Cette association a relooké les géants sous la direction de Dominique FAU-QUEMBERGUE, Directeur des travaux. L'artiste de cette métamorphose n'est autre que Arnaud WATREMEZ, employé municipal ayant fait les Beaux Arts. Andrée LEFEBVRE et Christiane PAYEN, ont, quant à elles, cousu une centaine de mètres de tissus.

Cette association est composée comme suit :

Guy BRICOUT, Président d'Honneur,
Christian PAYEN, Président,
Daniel DELSAUX, Vice-Président,
Jean-Claude GERVAIS, Trésorier,
Cléore FRETÉ, Trésorier-Adjoint,
Marie-Claude GERVAIS, Secrétaire,
Audrey LEGRAND, Secrétaire-Adjointe.

Enfants d'un poète patoisant et historien local Léonce BAJART, Batisse et Laité sont nés pour représenter la tradition et la modernité du tissu local. Ils sont les ambassadeurs de la ville à chaque sortie, accompagnés d'une quinzaine de musiciens de l'Harmonie sous la baguette magique du chef, Jean-Claude GERVAIS.

Les répétitions sont organisées sous l'œil averti de Cléore FRETÉ, Directeur de l'École de Musique et de Germain SANTER, Président de l'Harmonie.

Les déplacements de ces géants ne peuvent se faire sans une équipe, à la tête : Philippe LEMAIRE et Bernard MESSAGER accompagnés de Ludovic LEPRON, Michel TROTTEIN, Denis CHATELAIN et Johnny DENHEZ.

Cette association a reçu un chariot d'honneur, en février dernier, récompense pour l'ensemble du bureau et pour les musiciens. Un grand merci à toutes ces personnes dévouées qui ne ménagent pas leur peine en créant une ambiance festive.

Christian PAYEN.



Le RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES de CAUDRY



Le RAM : Relais Assistantes Maternelles
Un lieu d'écoute et d'information.

Trouver un mode de garde pour ses enfants, devenir employeur d'une assistante maternelle, se faire accompagner dans le métier d'assistante maternelle... les objectifs du RAM visent à apporter une écoute, un accompagnement et une information personnalisée aux parents ou futurs parents, aux assistantes maternelles ou candidates à l'agrément.

Les Assistantes Maternelles ou candidates au métier bénéficient d'une écoute, d'une information actualisée sur le contrat de travail, la législation, les droits et devoirs. La responsable, Sylvie PLOUCHART, les accompagne dans leurs questionnements concernant l'approche de l'enfant et de la famille. Des rencontres à thème sont organisées entre professionnels de la petite enfance et de la santé. Elles permettent d'améliorer la qualité d'accueil des enfants.

Le RAM est également « un lieu ressource » où les enfants bénéficient d'activités d'veil et de socialisation.



Rue de la Crèche - Caudry
ram.caudry@orange.fr
Responsable :
Mme Sylvie PLOUCHART
Accueil sur RDV
(fermé le mercredi)
03 27 76 34 11

L'aide de la CAF pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée est : Le complément du libre choix du mode de garde (enfants de moins de 6 ans)

- Prise en charge d'une partie de la rémunération
- Prise en charge à 100% des cotisations salariales et patronales

Conditions :

Votre activité professionnelle doit vous procurer un revenu mensuel minimum de 389.20€ si vous êtes seul(e), de 778.40€ si vous vivez en couple. L'assistante maternelle doit être agréée par les services de la P.M.I. Son salaire brut ne doit pas dépasser 43.55 € par jour et par enfant gardé. (au 1^{er} janvier 09)

Montant de la prise en charge :

	Revenus inférieurs à	Ne dépassant pas	Supérieurs à
1 enfant	19 513 €	43 363 €	43 363 €
2 enfants	22 467 €	49 926 €	49 926 €
3 enfants	26 010 €	57 801 €	57 801 €
Montants mensuels maximums de la prise en charge			
Moins de trois ans	441.63 €	278.48 €	167.07 €
De 3 ans à 6 ans	220.82 €	139.27 €	83.54 €

Activités à venir en page...
de la rubrique Agenda

Parents à vos agendas ! cette journée vous concerne...

18/11

09

La Ville de Caudry organise sa première journée de la petite enfance :

Que se passe-t-il à Caudry pour les 0-6 ans ?

Un large éventail de lieux d'accueil et d'activités est proposé. C'est pour les faire connaître qu'une journée leur sera consacrée au Pôle Culturel, sur le thème de l'accueil du jeune enfant, le mercredi 18 novembre 2009.

Pour cette première édition, la Ville fait appel à toutes les initiatives et aux sponsors qui souhaiteraient être partenaires de cette belle journée.

Rendez-vous à toutes et tous le 18 novembre 2009 !

Contacts en mairie :

Régine DHOLLANDE, Adjointe chargée des associations caritatives, de la petite enfance, des liaisons internes et écrivain public.
Elcna ITURRA, Chargée du Projet ANRU

Enfants et parents, vous serez les bienvenus pour ce temps d'échange et de convivialité : des professionnels de la petite enfance vous accueilleront, des animations seront proposées.



19 novembre : journée nationale des Assistantes Maternelles

20 novembre : 20^{ème} anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant



Juin

Le 24 juin 2009 Théâtre-Forum «Vie affective & vie sexuelle» -2 représentations au Val du Riot à 14h30 pour les ados et à 18h30 pour les parents et les ados.
Le 27 juin 2009 Visite de l'Assemblée Nationale

Juillet

Un festival d'activités pour cet été!

Août

Les 4 et 5 juillet 2009
Kermesse à la Résidence du Bellay

Les 9 et 10 juillet 2009
Séjour à PARIS avec
-visite de la Capitale et
-une journée à Disneyland
Pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Du 16 au 29 juillet 2009
Séjour en Hautes-Alpes avec
-activités sportives en Eau Vive,
V'11, escalade, randonnées, ...
-nuits en alpage
Pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Du 20 au 26 juillet 2009
Séjour à BARCELONE
en ESPAGNE avec
-visites culturelles et
-activités sportives.
Trajet en avion.
Pour les Jeunes de 11 à 17 ans.

Un séjour en HONGRIE
est également proposé
Pour les Jeunes de 11 à 17 ans.
Renseignements au centre social
Blanqui -Ronsard- Négrier.
03.27.76.26.75

Des sorties journalières sont proposées :

- 1 sortie à Walibi le 31 juillet.
- 1 sortie à Disneyland le 10 juillet.
- 1 sortie à l'AQUALUD + journée au TOUQUET PLAGE le 22 juillet 2009

Le 1^{er} août 2009
Fête « Quartier d'été »,
manifestation festive dans le
quartier Maupassant.

Le 1^{er} août 2009
Sortie familiale au Val Joly
Inscription et renseignements au
centre social Blanqui -Ronsard- Négrier.
03.27.76.26.75

1 sortie à Disneyland.

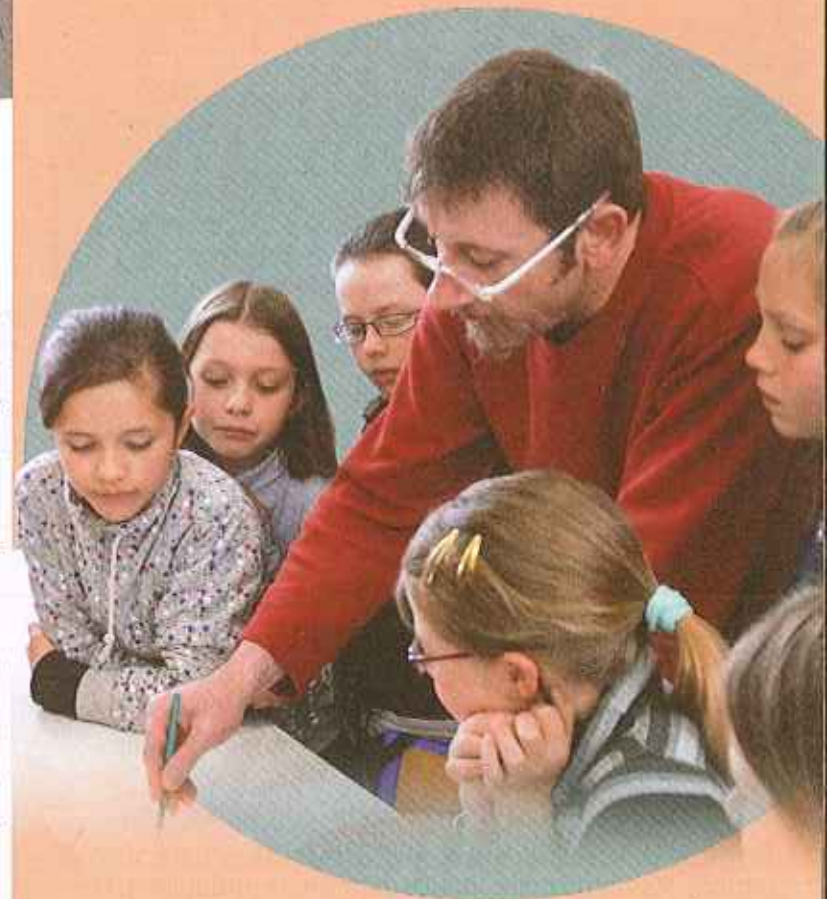
1 sortie au parc de la mer de
Sable à ERMENONVILLE.

Au centre social Marliot 8, rue Marliot
un accueil de loisirs est proposé
Pour les enfants de 3 à 12 ans.
Tarif à la journée :
- sans bon CAF vacances 4.00€
- avec bon CAF vacances 2.50€
Horaires : 9h- 12h/ 14h- 17h. Possibilité
de garderie le matin et le soir 0.75€

Au centre social
Blanqui -Ronsard- Négrier,
Après-midi Croque-Vacances
Pour les enfants de 6 à 12 ans.
Horaires : 14h à 17h.
Tarif : 1.50€ par enfant puis
1.00€ à partir du 2^{ème} enfant.

Les RENDEZ-VOUS de l'Office Municipal de la Culture

La saga des ateliers de l'OMC continue
Didier CAUDRELIER est un artiste à part entière qui fait partager son goût de l'esthétisme aux enfants à partir de 6 ans dans son atelier de la Maison des Arts, rue Aristide Briand, tous les mercredis de 14h à 17 heures.
Didier les initie aux différentes techniques de créativité des arts plastiques et leur donne ainsi le goût du beau. C'est dès l'enfance qu'il faut inciter les jeunes à découvrir les artistes, à visiter les musées et à s'imprégner de tout ce que la France possède de patrimoine culturel. En mai dernier, Didier Caudrelier a réalisé à la bibliothèque une exposition réunissant les travaux des enfants durant l'année 2008-2009. Les personnes présentes au vernissage ont été unanimes quant à la qualité du travail réalisé.



Il est évident que la culture à Caudry a encore de beaux jours devant elle!



Pêle-Mêle



Aidez-nous à sauver les Lévrier martyrs d'Espagne

Communiqué de l'association de sauvetage des Lévrier martyrs en Espagne

Vous qui aimez votre chien

Pouvez-vous imaginer que des milliers de ces chiens sont martyrisés, mutilés, affamés, battus, abandonnés, pendus...massacrés... Pourtant ce n'est pas un rêve, c'est une sombre réalité en Europe car de l'autre côté des Pyrénées, c'est le cauchemar qu'endurent les Lévrier Galgos.

Dernier pays Européen à autoriser la chasse avec des Lévrier, l'Espagne ne leur réserve aucune perspective si ce n'est une vie emplie de souffrances et une mort violente. Utilisés comme de vulgaires outils que l'on fait reproduire à outrance, ce sont environ 500 000 Galgos qui chassent d'octobre à février dans toutes les campagnes et qui sont massacrés ensuite.

Le galgueros lave son honneur par le sang, plus son chien aura mal chassé, plus son agonie sera lente. Durant cette période les cas de maltraitance extrême se multiplient. Le Galgo n'a pas le statut d'animal de compagnie mais celui d'outil de chasse et de ce fait ne bénéficie d'aucune loi de protection animale !!!

Le Galgo est un doux et merveilleux chien, plein d'amour et de reconnaissance pour celui qui saura l'aimer et il ne garde aucune agressivité malgré son lourd passé de maltraitance...A force d'amour et de patience, il est capable de comprendre que la main de l'homme est aussi faite pour le caresser, que la misère et les coups sont le passé pour lui.

Nous avons besoin de votre aide pour les sauver.

Nous recherchons des familles d'accueil et des familles adoptantes.

Nous avons besoin de vous, de vos dons, de votre motivation pour diffuser l'information.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition.

Toute l'équipe de galgosespoir.

Ils recherchent des familles d'accueil ou des adoptants



<http://www.galgosespoir.com>

Déléguée Nord : Karine ☎ : 03.21.65.36.44 ou 06.29.70.73.90



Pour des vacances heureuses

Pensez à préparer leurs vacances !

N'attendez pas la dernière minute pour préparer les vacances de votre animal ! Pensez notamment aux vaccins, au voyage, à l'hébergement et à son alimentation.

Le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL), Pedigree® et Whiskas® unissent leurs efforts pour vous informer et faciliter vos démarches afin d'organiser, dans les meilleures conditions possibles, d'agréables vacances pour votre animal. Toute l'année, il vous tient compagnie et vous aime sans compter. Alors, à votre tour de lui montrer combien vous tenez à lui !



Pour faire garder votre animal :

Ani-Seniors-Services Tél : 04 68 64 35 56 (Sud) - 01 69 89 99 77 (autres) www.ani-seniors.fr

Animado Tél : 01 42 27 64 51 (Paris et région parisienne) www.animado.com

Association Ani-Maison Tél : 0 820 888 212 (0,12 €/min) - www.ani-maison.asso.fr

Canicrèche Tél : 01 42 71 59 09 (Paris) - www.canicreche.fr

Dog Sitting Tél : 01 42 93 41 24 - www.homesitting.fr

Homesitting Tél : 01 47 03 32 17 - www.ilidor.com

Ilidor sitters 02 99 83 53 20 (Bretagne)

Milpat Tél : 01 40 26 07 92 (Paris et région parisienne) <http://assomilpat.france.com>

Les sociétés ou associations de garde ci-dessus mentionnées le sont à titre indicatif. Il n'existe pas de lien direct entre ces entités et la campagne « Ils partent avec nous ». Les prestations fournies par ces sociétés ou associations de garde, ainsi que le contenu des sites auxquels les adresses ci-dessus renvoient, sont donc sous leur seule et entière responsabilité.

Service téléphonique de conseils pour préparer les vacances de votre animal. De mai à août, du lundi au vendredi de 9h à 16h.

N°Azur 0 810 150 160

NUMÉRIQUE APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

Agenda

Caudry d'Hier & d'Aujourd'hui
Espace de Vie Historique - Salle André Flament
Place des Mantilles (Face au Musée des Dentelles et Broderies)

du 6 avril au 25 juillet 2009

Exposition :
Photos de classes de Caudry

Le RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES de CAUDRY

Relais Assistantes Maternelles

Rue de la Crèche 59540 CAUDRY
ram.caudry@orange.fr

Activités à venir :

- 26 juin à 20h : quizz aide mémoire autour de l'alimentation,
- 2 juillet : atelier musique avec Artdooki. 1€ par enfant et adulte.
- durant le mois de juillet : atelier Musique avec Chansem. 1€ par enfant et adulte.
- 17 septembre : atelier Conte avec Adjacente 1€ par enfant et adulte.
- 11 octobre : Braderie de matériel de puériculture.

Permanences : accueil sur r.d.v. lundi, mardi, jeudi et vendredi matin.

Permanence téléphonique

03.27.76.34.11

Messagerie 24h/24h



Pour les jeunes entre 10 et 18 ans

Séjours Linguistiques

33 - 35 rue Faidherbe
BP 40177 59029 LILLE Cedex

Tél : 03 28 36 27 24 / Fax : 03 28 36 27 28 / e-mail : coralie.briche@sts.fr

STS recherche des familles d'accueil prêtes à ouvrir leur cœur et leur foyer à des lycéens venus du monde entier. Ces jeunes francophiles arriveront en France à partir de septembre 2009 afin de se familiariser avec la culture et la langue françaises. Ils seront scolarisés et feront la découverte de la vie à la française.

Si votre famille souhaite vivre cette belle expérience, prenez la liberté de nous joindre au 0 800 025151 (appel gratuit)



La Chorale Municipale
« La Croche Choeur »

Depuis la restructuration de la Chorale en septembre 2008 et la constitution du bureau, 8 nouveaux membres se sont inscrits portant ainsi les effectifs à 40 personnes.

La Chorale se porte donc très bien mais seul regret : trop peu de messieurs!

Alors n'hésitez pas à vous lancer dans l'aventure, vous serez accueilli avec joie...

Si cet appel vous tente, contactez M. Desfossez au 03.27.85.46.71 ou rencontrez-le, directement, de 19h30 à 21h30 à l'École de Musique rue Osbert.

les nouveaux membres du bureau sont :

- Michel DESFOSSEZ : Président
- Daniel PAUQUIT : Vice-Président
- Mme WAXIN : Trésorière
- Mme Roselyne HODIN : Trésorière-Adjointe

Chef de Choeur M. Geoffrey STORM avec le renfort bénévole de son amie Rebecca JABLONSKI

Croix Rouge Française

Délégation locale de Caudry - 16, rue de Belfort

Tél : 03 27 76 26 74 / Fax : 03 27 70 94 69

- feroix-rouge@wanadoo.fr

Journées Portes Ouvertes du vestiaire et braderies :

- 4 juillet : grande braderie
- 12 septembre : portes ouvertes
- 17 octobre : grande braderie
- 7 novembre : portes ouvertes
- 12 décembre : portes ouvertes



Braderies et portes ouvertes du vestiaire : vêtements - jouets - articles divers - chaussures à prix sacrifiés !
OUVERT A TOUS VENEZ NOMBREUX!



Fête Caudry- Audencourt

29 - 30 - 31 Août 2009

Le Comité des Fêtes du Quartier
vous invite

Al ducache de la
Saint-Barthélémy

10^{ème} anniversaire des festivités

Programme

SAMEDI 29 AOÛT DE 7H À 17H

rue Henri Bracq

Brocante - Vide Grenier

1€ le mètre sur réservation chez M. Grevin

Tél : 03 27 75 05 22

20H sous chapiteau

Repas dansant

animé par l'Orchestre «Dess' Trompette»

4 musiciens et sa chanteuse

Couscous traditionnel

réservation au 03 27 85 92 87 / 03 59 04 95 26

03 27 85 46 92

DIMANCHE 30 AOÛT - 11H30 Défilé et réception

Aubade donnée par la Batterie Fanfare et l'Harmonie Municipale

13H Apéritif dansant animé par Pascal Desse

16H à 20H

Chansons et Danses avec le spectacle

Un Dimanche en Chansons

Spécial chansons Françaises. Avec les reprises des succès de Joe Dassin, Mike Brant, Michel Delpech, Johnny Hallyday, Carlos, Jean-Luc Lahaye, Michel Fugain... chantés en direct par Michel Butez et David Swann

et l'orchestre de Pascal Desse

LUNDI 31 AOÛT - 17H

Distribution de tickets de manège gratuits
pour les enfants du quartier

18H30 Stade Prévert Traditionnel Match de Foot Foot- Loisirs - Quartier Audencourt

20H Réception et Clôture des Festivités

Samedi 29 AOÛT 09
de 7h à 17h
Brocante
Vide Grenier

Prix : 1€ le mètre
Vente d'objets neufs interdite
Réservation
au 03.27.75.05.22

BROCANTE
Vide Grenier
CAUDRY
Audencourt

Salon d'Automne 2009

Caudry -Capitale de la dentelle- ville et métiers d'Art, n'a plus à faire sa réputation en la matière.

Cependant elle est connue et reconnue à bien d'autres titres et principalement pour son Salon d'Automne réputé dans la région, le département voire au delà.

Cette année le Salon d'Automne fête sa 33^{ème} édition et si chez le médecin c'est parfois un nombre fatidique, le salon, lui, est au contraire en excellente santé et plus tonique que jamais tout comme son organisateur M. Maurice Bricout qui encadrera avec professionnalisme les 170 exposants inscrits cette année.

Alors vite à vos agendas
et notez les dates :

Expo visible à la Salle des Fêtes
et au Pont des Arts.

du dimanche 27 septembre
au dimanche 4 octobre



Dans le cadre de cet événement exceptionnel les adhérents de l'atelier peinture du vendredi, organisent un concours de vitrines.

Des toiles seront exposées de manière anonyme chez les commerçants qui en auront fait la demande et ce sera à vous de retrouver «qui a peint quoi». Des bulletins de participation seront mis à votre disposition début septembre.

Bonne chance et rendez-vous au salon d'automne...



Expo photos

Si Carnaval-2008
m'était montré...

Soufre et Souffrance

Dans le cadre de la 12^{ème} édition des Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes, une organisation du Conseil Général à l'échelle régionale, les membres de Photo Passion Caudry se relaieront sur le Pont des Arts pour recevoir le public. L'an dernier, Jacques Grassart, exposant en solo dans la même configuration, avait enregistré le passage de 280 personnes en trois jours...

Deux sujets principaux ont fait, en amont, l'objet de leur intervention. D'une part la mise en scène du Carnaval 2008, monument incontournable du réseau associatif local. D'autre part un volet plus confidentiel destiné à la création photographique. Avec notamment un panel de clichés présentés par Pascal Auvé sous l'intitulé « Soufre et Souffrance » et retraçant le labeur ingrat des porteurs de soufre en Indonésie. En résumé, cette équipe de choc sera à l'écoute des spectateurs. Aussi bien pour se remémorer les moments forts du Carnaval, que pour percer les mystères de la création, et dispenser de judicieux conseils concernant les prises de vue. Sans oublier le passage en boucle d'un diaporama réalisé par Jacques Libert, secrétaire du club et orfèvre en la matière. Ces ambassadeurs de la belle image vous accueilleront à bras ouverts et vous invitent à venir grossir les rangs du club.

Exposition visible au Pont des Arts.

Aux horaires suivants

Vendredi 16 octobre : 15h 19h

Samedi 17 octobre : 10h 12h/ 15h 19h

Dimanche 18 octobre : 10h 12h/15h 18h

Le reste de l'exposition « Soufre et souffrance » est visible à la bibliothèque municipale aux heures d'ouverture du 6 au 29/10.



Expo photos

Courtils sur fond de «Dentelle»

LE COURTIL. Une véritable institution chez les « Chtis ». Toute une histoire. Mais aussi tout un présent et espérons-le, encore un bel avenir !.

Michel Delmaire, président des Jardiniers Caudrésiens, a su fédérer autour de lui les passionnés de jardinage. Une saine activité qui redevient comme au bon vieux temps des Jardins Ouvriers, une affaire de famille. D'où la dénomination « Jardins familiaux » choisie par ces ambassadeurs de la belle culture... Jacques Grassart, membre de Photo Passion, a tenu à leur rendre hommage en allant saisir sur le vif, des tranches de leur activité...



compositions musicales de André Noiret (membre du club)

Exposition visible à la Bibliothèque Municipale.

Aux horaires d'ouverture.
Du 25 Août au 4 Octobre.
50 clichés et diaporama :
photos de Jacques Grassart

Le Nouveau Comité des Fêtes du Quartier du Rosaire organise
les 3, 4 et 5 octobre 2009 sa grande fête annuelle

Points forts : Le Samedi 3 Octobre 2009
BROCANTE de 8h à 17h
avec nombreuses animations durant la journée



Brocante
Samedi 3 Octobre 2009
de 8h à 17h
Quartier du Rosaire

Renseignements et inscriptions Café du Javelot : 03 27 75 08 63
Café de la Piscine : 03 27 85 34 91 et/ou : 06 30 10 51 32

à partir de 20h **REPAS DANSANT**
animé par Bettina et Richard avec une partie **SPECTACLE de MAGIE et d'HUMOUR**



au profit des anciens
du quartier
animée par Magic Phill

Le Dimanche 4 Octobre à partir de 11h30
Défilé dans les rues,



du quartier en présence
de l'harmonie municipale de Caudry
et des jeunes sapeurs pompiers de Caudry

suivi de la réception des officiels et
des personnes du quartier.
à partir de 17h **LOTO familial et BINGO**
dotés de nombreux lots
Le programme du lundi 5 octobre n'est pas défini
à ce jour, aussi il vous sera communiqué dans
le Dialogue de la rentrée

Vivez un été riche en cinéma !!!

L'été approche à grands pas avec quelques films très attendus que nous aurons la chance de voir à Caudry en Sortie Nationale !

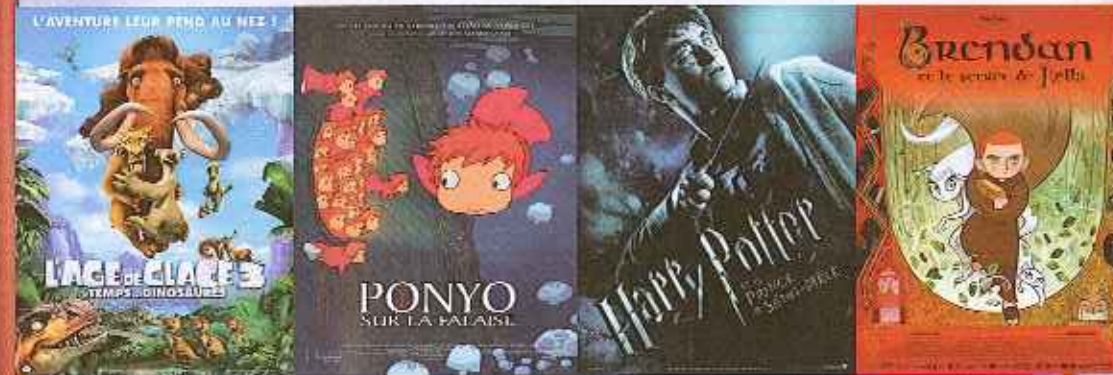
Après « Terminator Renaissance » (4^{ème} volet de la saga Terminator) que nous avons diffusé les 2 premières semaines de juin, vous pourrez découvrir :
« Transformers 2 : la Revanche », du 25 juin au 7 juillet.

N'oubliez pas aussi que la Fête du Cinéma revient comme toujours fin juin et durera exceptionnellement 7 jours à l'occasion de son 25^{ème} anniversaire : soit du samedi 27 juin au vendredi 3 juillet !

Pendant toute cette période la place de cinéma sera à 3 euros pour tous les films et à toutes les séances, les modalités restant inchangées. Rappelons que pour bénéficier de ce tarif préférentiel, le spectateur devra se munir d'un Pass, qui lui sera remis lors de l'achat d'une première place à plein tarif.

Aux les plus jeunes nous aurons enfin le plaisir de proposer cet été une palette de film totalement variés. Allant de l'animation japonaise au dernier Pixar, il y en aura pour tous les goûts :

- ★ « L'Age de glace 3 » : du 3 au 14 juillet, et du 19 au 25 août,
- ★ « Ponyo sur la falaise » : du 15 au 21 juillet,
- ★ « Harry Potter et le prince de sang mêlé » : du 15 juillet au 4 août et du 12 au 18 août,
- ★ « Brendan et le secret de Kells » : du 22 au 28 juillet,
- ★ « Piano Forest » : du 29 juillet au 4 août,
- ★ « Là Haut » : du 29 juillet au 11 août,



Le Millénium propose en outre aux CLSH, durant tout l'été, plusieurs pistes pédagogiques autour des films « Ponyo » et « Brendan », ainsi que des visites de la cabine de projection. Ces actions s'inscrivent dans une optique d'éducation à l'image et de familiarisation avec la salle de cinéma.

N'oubliez pas de vous tenir au courant régulièrement de notre programmation et de nos événements sur notre site :

www.le-millennium.fr.tc !

Julien MELONI
Médiateur Cinéma.

Le programme du cinéma
est édité toutes les deux semaines,
et est disponible chez les commerçants,
en Mairie, à l'Office du Tourisme *...



Les Encombrants



Le SYCTOME C (Syndicat de collecte et traitement des ordures ménagères du Caudrésis) vous informe que le ramassage des objets lourds et encombrants d'origine ménagère sur Caudry est maintenant réduit à deux fois par an et se dérouleront :

SECTEUR 1	SECTEUR 2	SECTEUR 3	SECTEUR 4	SECTEUR 5	SECTEUR 6
Mercredi 10 Juin Mercredi 7 Octobre	Jeudi 11 Juin Jeudi 8 Octobre	Mercredi 17 Juin Mercredi 14 Octobre	Jeudi 18 Juin Jeudi 15 Octobre	Mercredi 24 Juin Mercredi 21 Octobre	Jeudi 25 Juin Jeudi 22 Octobre
Rue Bartholot	Rue des Acacias	Rue Clément Ader	Rue d'Amiens	Rue Ampère	Route de Béthoncourt
Rue Paul Bert	Rue du Bassin des Eaux	Rue d'Alençon	Rue Auploq	Rue Auguste Blanqui	Rue Pierre Brossolette
Rue Fernand Beauvillain	Rue des Bois Blancs	Rue Henri Barbusse	Rue Bossuet	Rue Auguste Beauvillain	Rue Léon Blum
Rue Edmond Brécourt	Rue des Bouleaux	Rue Babeuf	Rue Boileau	Rue Berloz	Rue de Calais
Rue Carnot	Rue Carpeaux	Rue de Belfort	Rue du Bois Dupont	Rue de Bruxelles	Rue Albert Calmette
Rue Curie	Rue des Chênes	Rue de Cambrai	Rue Henri Bracq	Rue Camille Desmoulins	Rue du Cambésis
Rue Delescluze	Cité Danjou	Rue Chanzy	Rue Aristide Briand	Rue du Commerce	Rue du Cateau
Passage Douay	Cité Messenger	Rue de Chantilly	Rue Louis Blériot	Rue de la Comédie	Cité Jean Delacourte
Rue Faldherbe	Rue du Maréchal De Lattre de Tassigny	Rue Jean-Baptiste Clément	Route de Clary	Rue de l'Égalité	Rue de Denain
Rue Ferrer	Rue Anatole France	Ruelle Cousin	Rue Pierre Comolles	Rue Eloi	Rue de Dunkerque
Place Eugène Flévet	Rue des Frênes	Rue François Charlet	Chemin des Charbonniers	Rue Henri Ghesquière	Impasse Plet-Diot
Rue Gambetta	Rue de Fourmies	Rue Gustave Delory	Rue Edison	Rue Clovis Hugues	Rue Fourier
Rue Victor Hugo	Rue Louise Michel	Bd Henri Dunant	Rue Fénélon	Rue Jardines	Rue Camille Guérin
Place du Gal de Gaulle	Rue Massenet	Rue Diderot	Rue Jean de la Fontaine	Rue Leavers	Rue du Mal Leclerc
Rue Jacquard	Rue Pasteur	Rue de Fontaine	Rue des Fours à Chaux	Rue Malines	Route Nationale
Av. Jules Guesde	Rue des Pins	Bd Jean Jaurès	Rue de la Gare	Rue Malherbe	Rue Négrier
Rue Locarno	Rue des Saules	Rue du 14 juillet	Place de la Gare	Rue Benoît Malon	Rue Noblecourt
Impasse Lemolne	Rue de St Quentin	Rue Jean Lebas	Rue Charles Gide	Rue Clément Marot	Place Ernest Plet
Rue Auguste Mariot	Rue Saint Gall	Rue de la Liberté	Route de Ligny	Cité Mathieu	Rue Gabriel Péri
Rue Nain	Rue Rodin	Rue de Ligny	Rue Lamartine	Rue Jean Mermoz	Route de Quiévy
Rue de la Paix		Av. Jean Moulin	Av. Henri Lefebvre	Rue Alfred Mélayers	Rue Stéphenson
Impasse Plaz Poetry		Rue Alfred de Musset	Rue Edouard Lefebvre	Rue Montaigne	Route de Valenciennes
Rue Edgar Quinet		Rue Micholot	Rue du Docteur Cauet	Rue Ambroise Paré	Rue de Venise
Ruelle Ribeaucourt		Rue Karl Marx	Rue Henri Méresse	Rue Rabelais	Rue Van Der Meersch
Rue Roger Salengro		Rue René de la Nation	Rue Molière	Rue Julien Rassel	Bd du 8 mai 1945
Rue Marcel Sembat		Rue Osbert	Rue Blaise Pascal	Rue de la République	
Cité Soyez		Rue Emile Salembier	Rue de Paris	Rue de Roubaix	
Rue Taboumé		Rue Edouard Vaillant	Place Louisa Poulain	Rue Pierre Ronsard	
Passage Thiers			Rue Jean-Baptiste Poulain	Rue Jean-Jacques Rousseau	
Rue Albert Thomas			Rue Jean Racine	Rue Jules Verne	
Rue Vaucanson			Rue de la Ramette	Rue Voltaire	
Coron de Viesly			Rond point Artois	Rue Sourmais	
Rue Zola			Rond point Ile de France	Rue François Villon	
Rue Zamanhof			Rond point des Flandres		
			Rond point Picardie		
			Rue Mme de Sévigné		
			Rue du Souvenir Français		
			Rue de la Sucrerie		
			Bd du 19 mars 1962		
			Bd du 11 novembre 1918		

Rappel :

- Les objets encombrants doivent être déposés sur le trottoir la veille au soir, en respectant le passage possible des piétons.
- Les déchets verts et l'électroménager (petit ou gros) ne sont pas admis et doivent être déposés en déchetterie.
- Le dépôt d'encombrants sur le trottoir en dehors des dates indiquées peut donner lieu à une verbalisation.



Puisse la présence de ce petit ange transformer votre existence et marquer le début d'une belle histoire...

Naissances

30/11/2008 Thibaut GORIS
28/01/2009 Valentin Gilbert Clément CARPENTIER
01/02/2009 Paulo Paul Pascal CHEVREUILLE
01/02/2009 Keylann Sébastien Enzo PARMENIER
02/02/2009 Lana Joséphine DELATTRE

02/02/2009 Liam MOLLET
06/02/2009 Kateline Joséphine Rose ROLAND
09/02/2009 Benjamin COURBET
09/02/2009 Jules Arthur OUALI
10/02/2009 Lola L'EMPEREUR
11/02/2009 Raphaël Jean Gérard LEBRUN
12/02/2009 Loïc Nicolas Claude PARENT
16/02/2009 Eléa Annie Nadine GRASSART
18/02/2009 Chloé Marinette Martine LAFORCE
22/02/2009 Nathan TOUPART
27/02/2009 Lilwenn Marie-Christine Claire MORIN
28/02/2009 Timoteï CAILLAUX
01/03/2009 Solène Lou HECQ
07/03/2009 Yanis Anthony Thierry DENYS
10/03/2009 Maxime Eugène Sébastien ROBERT
11/03/2009 Kyllian Vince BOZZO
14/03/2009 Killian VINCENT
15/03/2009 Naïlys HUMEZ
15/03/2009 Mattéo Philippe LANGRAND - MARESSÉ
16/03/2009 Ethan L'ÉGRAND
19/03/2009 Jéli Alain MAROUSSEZ
21/03/2009 Sara Ange Louise GUINET
23/03/2009 Sarah ABIED
24/03/2009 Anne-Céline Jocelyne Nicole BOURLART
26/03/2009 Clémence Carine DANJOU

30/03/2009 Gwenaëlle Erika ALVAREZ
30/03/2009 Yassin OURAMDANE
30/03/2009 Alixe Marcelle Edith LECLERCQ
07/04/2009 Noa Philippe Claude DUPUIS
12/04/2009 Emeline Valérie Jennifer LENOIR
19/04/2009 Stacey Géraldine DENOYELLE
19/04/2009 Théo Jean DESFOSSÉZ
22/04/2009 Timéo Thierry Yoann CLAISSE
24/04/2009 Timéo Ham Christian BELOT
30/04/2009 Maëlys Véronique Annie RENARD
01/05/2009 Margaux LERNON
03/05/2009 Gauthier Pascal HENNAUX
03/05/2009 Émeric F.LMAUER
07/05/2009 Jany Michel ROLLAND -- DE GRAEF
09/05/2009 Louison BOUTROUILLE
10/05/2009 Mylaël Christian Gaëtan DIDYCCZ
10/05/2009 Leslie Béatrice Mauricette DEBREMME
13/05/2009 Lilou L'ÉDUCQ
14/05/2009 Nélia HAEGEMAN
15/05/2009 Nabil Karim Mohamed TAQUET
16/05/2009 Jeanne Clémentine CATHIELAIN
19/05/2009 Arthur Guido Alain BRULANT
20/05/2009 Morgane Christelle CARDON
21/05/2009 Donovan René MERESSE

Mariages

"Ton Amour est dans ma vie comme un roseau dans les bras du vent"

14/02/2009 Aurélie LEBLANC & Pierre Gérard Daniel LATHIERE
14/02/2009 Nadège THIEULENT & Claude Roger MERCIER
14/02/2009 Ingrid JELAK & Grégory SZNURKOWSKI
21/03/2009 Claudine Catherine DESSE & Eric DRUBAY
28/03/2009 Mélanie GUINET & Bernard Gérard Mathieu DESFORGES
18/04/2009 Sabrina Christiane MOULIER & Lassaâd TRABELSI
16/05/2009 Coralie Emilie Jacqueline BROYON & Thomas GALLOIS
16/05/2009 Nathaëlle MOREAU & Arnaud Yves Roger DAVOUST
23/05/2009 Lactitia POTENCIER & William Victor Thierry WALLART

Décès

11/01/2009 Stéphane Fénélon TISON - 48 ans
02/02/2009 Maurice Joseph Louis BARDIAUX - 71 ans
03/02/2009 Richard DAVOINE - 65 ans
03/02/2009 Lucienne Henriette DUMOULIN veuve POULAIN - 86 ans
10/02/2009 Dragutin NIKOLIC - 95 ans
11/02/2009 Marthe Jeanne LEROY veuve MORDACQ - 87 ans
14/02/2009 Achille Georges LEDIEU - 87 ans
15/02/2009 Marcelle France BROCHARD divorcée COUCHOT - 94 ans
15/02/2009 Andrée Bernadette DECAUSSIN veuve MERESSE - 72 ans
16/02/2009 Monique Hélène DUEZ veuve MARQUAILLE - 60 ans
20/02/2009 Benoît Jean-Baptiste LOIRS - 83 ans
24/02/2009 Jacques François BRICOUT - 75 ans
24/02/2009 Charlyne DANYNCK née PONT - 65 ans
26/02/2009 Arlette Jeanne MILLIOT - 73 ans
27/02/2009 Madeleine Louise DESCHAMPS née REIZ - 101 ans
02/03/2009 Christelle Marie DAIX née LEFEBVRE - 42 ans
03/03/2009 Paulette Yvonne MARSEILLE née RADENNE - 86 ans
04/03/2009 André Alfred LOZE - 88 ans
06/03/2009 Claude Henri LORIAUX - 70 ans
09/03/2009 Denise DEUDON née MERESSE - 84 ans
10/03/2009 Marie Cathérine BEAUVOIS veuve CACHIEUX - 89 ans
10/03/2009 René Gustave Eugène DASCOTTE - 73 ans
12/03/2009 Jacques Eugène RIQUIER - 72 ans
14/03/2009 Gérard PLEZ - 56 ans

18/03/2009 Anne-Marie Jeanne DOREMUS née TAINE - 82 ans
25/03/2009 André Léon VARIET - 88 ans
31/03/2009 Madeleine Marie DAVOINE veuve LEBECQ - 87 ans
01/04/2009 Léa ALEXANDRE née DRUELLE - 57 ans
02/04/2009 Paulette Constance FORTIER née LECLERC - 85 ans
02/04/2009 Pierre Louis QUEVREUX - 73 ans
04/04/2009 Jean Claude Marcel GLACET - 61 ans
09/04/2009 Julien Joseph DUEZ - 77 ans
09/04/2009 Marguerite Marie GILLET née HOUDELET - 96 ans
13/04/2009 Arthur Augustin BLESSON - 77 ans
15/04/2009 Simonne Alphonsine DELACOURT veuve DELBART - 86 ans
15/04/2009 Aimée Raymonde FAUQUEUX née HAVRET - 68 ans
15/04/2009 Carole GIVRY épouse PRUVOI - 87 ans
15/04/2009 Marcel Léon L'ÉCOCQ - 90 ans
18/04/2009 Florimond Albert LEBAY - 82 ans
22/04/2009 Andrée Jeanne DANJOU née FERRAND - 88 ans
22/04/2009 Jacqueline L'ÉGRAND veuve L'ÉLOIR - 81 ans
25/04/2009 Yannick Thérèse BAUDOUIN divorcée LEMAN - 54 ans
28/04/2009 Bernard Camille DUEZ - 64 ans
07/05/2009 Georges Arthur Achille DELBASSE - 84 ans
12/05/2009 Alice MERY divorcée QUEUNIEZ - 72 ans
18/05/2009 Jacques Paul LAMOTTE - 59 ans
27/05/2009 Marcelle Eugénie ROUSSEAU née ROUX - 93 ans

Rallye TOURISTIQUE

7^{ème} Édition

organisé par
l'Office de Tourisme*
de Caudry

le matin
du **DIMANCHE**
5 JUILLET 2009

Départ de l'OTSI à 8h30
(place du Général De Gaulle)

Inscription à l'OTSI
jusqu'au 26 Juin inclus

**5€ par
personne**

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous à

Office du Tourisme*
de Caudry

Tél : 03 27 70 09 67 - Fax : 03 27 70 09 68

E-mail : office.tourisme.caudry@wanadoo.fr
Site : www.ot-caudry.fr